

Il me semble que les filiales canadiennes des grandes sociétés industrielles américaines désireront sans doute participer à l'exposition internationale de 1967. A mon avis, ce serait manifester là un sens expérimenté des affaires. Pour l'industrie canadienne qui se trouve sous contrôle étranger, il s'agit d'une occasion de démontrer qu'elle participe véritablement à la vie canadienne. Bref, à l'exposition, il y a place pour toutes les industries du Canada. J'ai espoir qu'on ne distinguera pas l'industrie au Canada de l'industrie canadienne.

George Hees.

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

La conférence fédérale-provinciale

Effort d'harmonie des programmes législatifs

La sécurité sociale, l'expansion économique, le régime fiscal, les transports et les ressources hydrauliques constituent les principales têtes de chapitre de l'agenda déposée à l'assemblée législative de Québec, par M. Jean Lesage, sur la future conférence fédérale-provinciale qui convoque les dix provinces canadiennes à Ottawa du 19 au 23 juillet prochains. Etant donné la variété et l'importance des sujets envisagés dont plusieurs devront être traités en comités, la délégation québécoise ne comportera pas moins d'une quarantaine de représentants ministériels.

Outre l'équipe habituelle formée de MM Lesage, Paul Gérin-Lajoie (Education) et Eric Kierans (Revenu), le conseil des ministres a mandaté à Ottawa MM Claude Wagner (Justice), Alcide Courcy (Agriculture), Alphonse Couturier (Santé), Emilien Lafrance (Famille et Bien-Être), Carrier Fortin (Travail) René Lévesque (Richesses Naturelles) et Gérard D. Lévesque (Industrie et Commerce).

Sécurité sociale

Au secteur de la sécurité sociale,

les délégués scruteront le régime canadien d'assistance publique en fonction des plans conjoints dont le Québec se départit graduellement, mais en touchant l'équivalence fiscale. Les services de santé sont aussi inclus dans les délibérations, de même que la législation visant les régimes de retraite privés qui, au Québec, sont corollaires du régime de rentes, lequel sera mis en opération dès janvier 1966.

Résultat possible

Au chapitre de l'expansion économique, la conférence fédérale-provinciale se penchera sur les programmes conjoints et l'on abordera l'examen des problèmes relatifs au financement des universités. De même, l'on étudiera les services de transports ainsi que les ressources hydrauliques. À ce dernier sujet, il n'est pas impossible que MM Lesage et Smallwood profitent de la rencontre pour solutionner définitivement le problème des limites du Labrador, intégré à l'entente que doivent signer Brinco et l'Hydro-Québec pour déclencher les tra-

voux d'aménagement des chutes Churchill.

Programme varié

Egalement, les délégués étudieront un projet de coopération fédérale-provinciale dans la lutte contre le crime organisé et la réhabilitation des prisonniers, les dispositions relatives à la liaison que doit établir le secrétariat fédéral avec les provinces, la protection de la faune, l'exploitation de l'énergie électrique, l'imposition des services d'électricité, etc...

Mais l'un des sujets les plus litigieux qui fera manchette à cette conférence a trait aux droits d'exploitation minière en bordure des côtes. On sait que le Québec a pris fermement position sur le sujet, menaçant même de recourir à une injonction devant les tribunaux contre toute compagnie détenant un permis fédéral qui entreprendrait des travaux d'exploration minière sur les côtes du fleuve ou du golfe St-Laurent. Le gouvernement du Québec a même alloué à l'Hydro-Québec le droit d'explorer en entier toutes les côtes du fleuve, du golfe et des îles.

Le Québec attire le capital italien

Em même temps que le directeur des "Affaires", M. Séraphin Vachon, séjourne en Italie, la rédaction des "Affaires" procède à un relevé des investissements italiens au Québec en vue de la préparation d'articles d'une section spéciale qui sera publiée en septembre.

Le volume du commerce canado-italien augmente sans cesse. Les exportations italiennes au Canada ont presque triplé depuis 1945.

Le commerce entre les deux pays s'établit dans les proportions suivantes: le Canada a importé en 1964 de \$55 à \$60 millions de marchandises italiennes. Notre pays a exporté \$75,000,000 de ses produits en Italie.

Il entre pour une bonne part de produits spécialisés spécialement dans le domaine industriel, dans ce total des exportations italiennes au Canada.

Quant aux investissements italiens au Québec qui feront l'objet d'une prochaine analyse dans "Les Affaires", ils ont trait au domaine immobilier surtout. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'avec la société Pirelli, notamment et d'autres intérêts dans le domaine de l'exploitation des ressources forestières, le secteur industriel est également représenté et le sera davantage au cours des années. En dehors du Québec, l'exploitation forestière de South Nelson, N.-B. sur la Miramichi, très près de notre province, par des intérêts italiens, constitue un remarquable exemple.

L'Ontario consulte l'homme de la rue

La voix populaire s'exprime dans des relevés scientifiques

Le gouvernement de l'Ontario procède par des relevés chez l'homme de la rue, afin de préciser la nature d'importantes dépenses en immobilisations, a révélé M. S.J. Randall, ministre du cabinet ontarien, titulaire du ministère de l'économie et des aménagements.

Il a rencontré les journalistes aux bureaux de l'Expo '67, la semaine dernière, dans le but de leur faire connaître un rapport de l'Institut for Analytical Research Inc., de New-York, sur ce qu'un échantillonnage d'Ontariens pensent de la participation de leur province, au coût de \$5,000,000, à l'Expo 67 et sur la nature de l'aménagement du pavillon de l'Ontario, à l'Expo, dont nous voyons la maquette dans le cadre de cet article sur l'entrevue qu'accordait M. Randall.

Le ministre a noté que le gouvernement de l'Ontario n'avait pas l'intention de justifier aux yeux du public sa participation à l'Expo, mais qu'il s'agissait de dissiper des doutes sur le sentiment populaire, à la fois au bénéfice du gouvernement et du public, à la suite de rapports controversés qui avaient trouvé leur écho dans la presse au sujet de l'Expo 67, à Montréal.

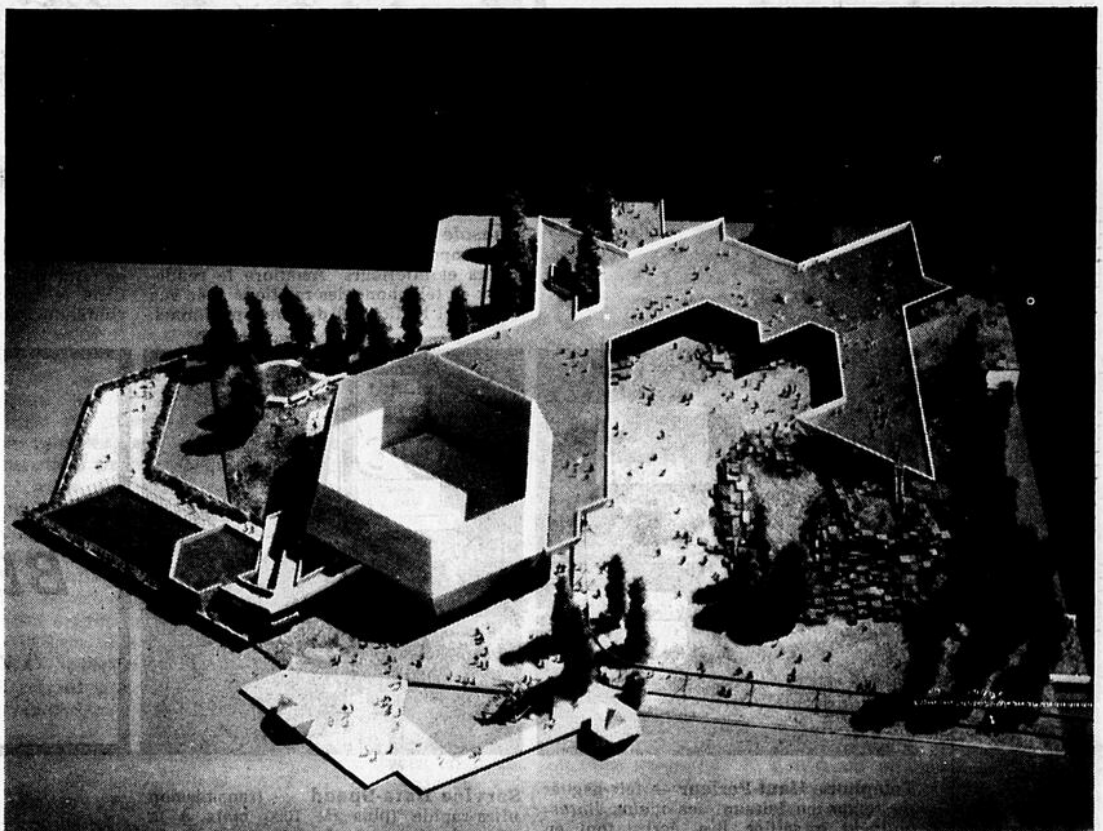
Le ministre a insisté sur la nécessité de relevés scientifiques de l'opinion publique. Il les a comparés à des rapports de prati-

cabilité dans le cas de projets industriels.

Les Ontariens souhaitent que l'Expo aide les Canadiens à se découvrir un caractère propre et qu'elle amène à une plus grande collaboration entre les différentes provinces canadiennes. Quelque 80 p.c. des 200 personnes interrogées ont dit qu'il était nécessaire de garder le Québec dans la Confédération et que, selon elles, l'Expo pourrait créer une ambiance favorable à cet idéal.

Environ 75 p.c. des réponses expriment la satisfaction que l'Expo ait lieu à Montréal "afin de présenter à l'étranger l'image d'un Canada uni". La plupart des Ontariens croient que l'Expo va permettre au monde de découvrir les nombreuses réalisations industrielles, scientifiques et commerciales du Canada. Quelque 52 p.c. considèrent l'Expo comme l'expression d'une déclaration d'indépendance du Canada vis-à-vis des États-Unis et comme un témoignage du caractère propre et de l'initiative du Canada et de l'Ontario.

Près des trois-quarts des personnes interrogées pensent que l'Ontario doit prendre part à l'Expo pour y présenter le meilleur de ses travaux dans les domaines social, économique et industriel. Pour elle, l'Expo sera un reflet de la culture canadienne.



Cette photo de la maquette du pavillon de l'Ontario montre la disposition de l'intérieur, le toit enlevé. Le toit de forme incurvée, sera en vynile et fibre de verre monté sur une charpente légère. Le pavillon sera entouré d'arbres.

La conjoncture

La croissance de l'économie ralentit, mais la prospérité persiste

Les progrès de l'économie canadienne ont quelque peu ralenti, mais les perspectives qu'offre le second semestre permettent d'envisager avec optimisme les résultats de l'ensemble de l'année et le maintien d'une bonne part de prospérité, dans la mesure où elle dure depuis cinq ans.

Le produit national brut n'atteindra pas l'accroissement exceptionnel de 8.8 p.c., de l'an dernier, mais devrait s'établir selon les prévisions du Conseil économique du Canada, à 7.2 ou 7.4 p.c.

Sans doute les exportations dans certains secteurs, comme le blé et la farine ont-elles fléchi, mais il y a eu compensation dans d'autres aspects du commerce avec l'étranger et la valeur des exportations demeure supérieure à celle de l'an dernier. Elle s'é-

tablit à \$2,438,000,000 au premier trimestre.

L'exportation d'automobiles et de pièces détachées affiche une augmentation de 103 p.c. par rapport à l'an dernier et leur valeur totale atteint \$100,865,000.

Les métaux de base, les graines de plantes oléagineuses: lin, colza ainsi que les graines de semence ont également contribué à maintenir le niveau des exportations.

L'industrie de l'électronique, surtout dans le domaine des communications, a marqué de notables progrès du côté des exportations qui ont augmenté de 33 p.c. par rapport à l'an dernier. Les concentrés et le minerai de fer, le whisky canadien, la machinerie agricole, les produits et engrais chimiques accusent également de sensibles progrès sur les

marchés d'exportation. De même, les secteurs les plus actifs du marché extérieur canadiens: papier-journal, pâtes celluloses, pétrole brut et nickel affichent un volume et une valeur accrues sur les marchés étrangers.

Les autres indicateurs économiques atteignent également un niveau généralement en hausse sur l'an dernier. Les immobilisations ont dépassé en valeur de 12 p.c. celles du premier trimestre de l'an dernier. Les inventaires des entreprises et maisons d'affaires ont fait un bond remarquable, de \$48,000,000 à la fin de 1964, à \$952,000,000 à la fin du premier trimestre de l'année.

La production industrielle, spécialement celle de l'acier, la régression du chômage, le niveau élevé des dépenses des consom-

mateurs contribuent également à maintenir le volume des affaires.

La diminution de 10 p.c. de l'impôt personnel est également un facteur d'importance.

Il reste qu'une forte augmentation des importations des États-Unis a un effet adverse sur la balance des comptes. Il semble que le déficit de la balance commerciale avec les États-Unis surpassera les \$1,200,000,000 de l'an dernier, et il est peu probable que le commerce avec les autres pays puisse compenser comme ce fut le cas l'an dernier.

Le fléchissement des cours en Bourse, ces dernières semaines, représente également un facteur adverse.

La baisse des cours affecte à la fois les actions et les obligations phénomène assez inhabituel.

La masse monétaire

Parmi les problèmes économiques qui attirent le plus l'attention, la masse monétaire prend une importance considérable et il faut éviter que la liquidité des banques en souffre. La période d'argent rare qui devrait nécessairement s'instaurer n'est pas encore venue, grâce surtout à la

décision de la Banque du Canada d'augmenter la masse monétaire de 10 p.c. et c'est ainsi que les institutions ont pu faire face à la demande croissante de prêts.

La Banque du Canada vient de donner l'assurance aux banques à charte qu'il y aura suffisamment de disponibilités pour que les maisons de crédit obtiennent des banques tout l'argent que leurs clients réclament.

En intervenant ainsi, la Banque centrale a pu stabiliser la confiance du monde financier dans les institutions de crédit, avant que ne surviennent des répercussions fâcheuses à certaines déficiences.

De Québec, les derniers échos

Même si Ottawa doit rembourser un montant de \$1,150,000 au ministère provincial de l'Éducation qui en obtint \$1,180,000 de l'assemblée législative dans un budget supplémentaire, c'est l'intention du ministre M. Paul Gérin-Lajoie, de recruter et d'embaucher lui-même les enseignants du Québec devant participer au programme canadien d'aide aux pays en voie de développement.

Relativement à cette prise de position, on explique à Québec que les détails seront connus bientôt dès que les négociations entre les gouvernements fédéral et provincial sur ce plan conjoint d'aide à l'étranger seront complétées.

Un acheteur important

Le gouvernement provincial demeure l'un des plus gros acheteurs du Québec. M. Jean Lesage a précisé au parlement que le volume des achats s'établit à \$75 millions cette année, et comporte 400,000 transactions. Toutefois, comme l'on constate qu'il en coûte beaucoup trop cher en papiers et procédures, M. Lesage envisage un procédé de décentralisation qui puisse permettre aux responsables de départements ministériels (comme c'est le cas déjà pour le ministère de la Voirie) de pouvoir acquérir rapidement certains articles d'une valeur plafonnée.

Mais il est entendu que la politique d'achat préférentiel jusqu'à 10% au-dessus du coût minimum soumissionné est maintenue en faveur des produits fabriqués au Québec.

Conseil de recherche

Le conseil des ministres procédera bientôt à la nomination d'un conseil provincial de la recherche pour lequel un budget de \$55,000 est déjà voté au parlement. Mais il appartiendra d'abord au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, de procéder aux consultations titulaires au conseil des ministres.

Dès le début de la prochaine session de 1966, un comité conjoint du conseil législatif et de l'assemblée législative sera constitué en vue d'analyser les possibilités de doter la province de l'assurance-maladie. Actuellement, un comité de recherches a mission de préparer les documents de base. M. Lesage a laissé entendre que la prochaine session sera inaugurée en janvier 1966, et dès lors, on procédera à la formation du comité conjoint.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a révélé à l'assemblée législative qu'à la suite des échanges de vues qu'il eut avec M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, une entente était intervenue pour assurer le transfert de la juridiction administrative du territoire occupé par les esquimaux à la province de Québec, graduellement, par étapes, et suivant une méthode rationnelle. Il appartient maintenant au ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, et aux officiers de son département, de prendre les initiatives voulues pour atteindre cette fin.

Comment l'amélioration des communications peut-elle faciliter le contrôle des stocks? Demandez à notre représentant.



C'est un spécialiste des communications.

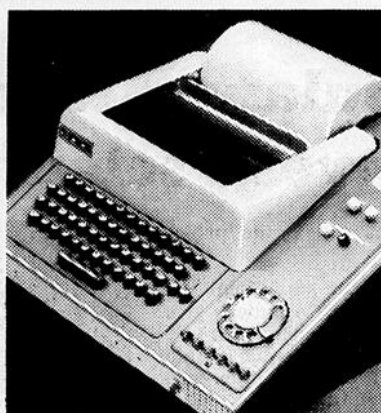
Mais il a été formé aux affaires, vous pouvez lui exposer votre cas: il sera en mesure d'appliquer sa connaissance approfondie des communications au problème de contrôle des stocks — ou à tout autre problème que vous voudrez lui soumettre.

Ses services n'entraînent pour vous aucuns frais, aucune obligation. Appelez notre bureau d'affaires et demandez à voir un représentant Bell, spécialiste des communications. Il a déjà aidé bien des hommes d'affaires... À votre tour d'en profiter!

Voici 4 systèmes de communications: 4 solutions pour votre entreprise. Bell vous en offre 891 de plus.



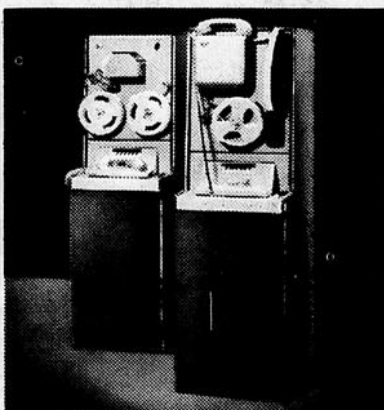
Console compacte — permet à chacun de composer ses propres appels extérieurs et intérieurs. Améliore le rendement du téléphone, les relations avec vos clients et l'efficacité de votre personnel.



TWX — vous ouvre l'immense marché des É.-U.; 60,000 postes de télécopieurs en Amérique du Nord; 128,000 autres dans le reste du monde. Accélère les communications dans les 2 sens.



Téléphone Haut-Parleur — fait gagner du temps en laissant les mains libres; on peut travailler, lire, écrire tout en téléphonant, et répondre en groupe au même appel.



Service Data-Speed — transmission ultra-rapide (plus de 1000 mots à la minute) et à peu de frais, sur bande perforée, des données des ordinateurs.



par
Marc-Henri
Côté.

Editorial

Les valeurs d'abstraction ne font pas le poids des faits

"L'intellectualité" devient une manie à la mode. De partout et dans tous les milieux, l'on tente de rationaliser le cours des événements. La législation de plus en plus s'inspire de principes qui tiennent moins de la connaissance des faits que de valeurs d'abstractions.

Le cours normal des affaires qui dépend et dépendra encore dans la plus large mesure des décisions individuelles, particulièrement de celles des hommes d'affaires, s'accommode mal des rationalisations. Il y a cependant profit à tenir compte de la conjoncture et de la prospective qui se fondent sur des données assez certaines, telles les statistiques et les analyses graphiques qui remontent à un passé souvent lointain pour déceler des tendances qui relèvent du comportement psychologique.

Certes, ce comportement à notre époque est fortement influencé par des facteurs externes habilement orchestrés, comme la publicité et les campagnes de presse. Il n'en reste pas moins qu'en dépit des efforts de rationalisation et de l'influence grandissante des spécialistes des sciences de l'homme, l'usage rationnel des ressources, avec une saine prudence, demeure le critère fondamental des rouages qui créent les grands secteurs d'activité et la prospérité.

Elle ne peut dépendre des décisions politiques uniquement; il serait plus vrai de dire qu'elle se révèle tant et autant qu'elle n'est pas entravée par ces décisions.

"L'intellectualité" influence les milieux gouvernementaux. On y perd à ne pas consulter davantage les personnes qui ont à leur crédit des réussites dans les entreprises et les milieux financiers, parce que leur "pragmatisme" n'est plus à la mode et serait dénué de caractères favorables au progrès social.

Ce préjugé tenace ne colle pas aussi facilement à la réalité que veulent le faire croire ceux qui se targuent de bien connaître "la psychologie des foules" pour en tirer avantage au profit de leurs tendances "intellectualisantes".

C'est dans une "perspective" bien comprise que l'on trouvera amplement matière à orienter les grands courants de l'économie vers une ère de progrès social ordonné où chacun pourra trouver la place qui convient à ses talents et à ses aspirations.

Ces perspectives nouvelles font le mieux grâce de préjugés et placent le domaine des affaires dans une optique susceptible de le faire accepter des politiques et rationalisants.

Elles démontrent que les lois fondamentales de l'économie, quelles que soient les décisions qui les infléchissent demeurent des données dont il ne faut pas contrarier le cours par des mesures fiscales paralysantes ou par des décisions qui en gênent l'épanouissement.

"L'intellectualisme", si grand que soit le prestige qui l'accompagne, ne pourra toujours inspirer les décisions saines et sagaces tant sur le plan individuel que collectif, à la base de l'activité économique.

Les instruments à la disposition de ceux qui prévoient les tendances économiques et financières à moyen et à long terme se font de plus en plus nombreux. Qu'il s'agisse des ordinateurs électroniques, des centres de statistiques, de systèmes comptables de plus en plus élaborés et précis, ces instruments sont utiles et efficaces en autant qu'ils sont servis par une pensée sûre et une volonté d'efficacité que les hommes d'affaires et d'entreprises surtout manifestent.

A "l'intellectualité", il faut opposer des mouvements d'éducation populaire qui montrent le domaine économique et celui des affaires sous un jour exempt de préjugés et les situent à leur véritable place.

Trop souvent, les médiums d'information jettent un éclairage douteux sur l'activité économique et financière en braquant leurs phares sur des secteurs qui représentent des tendances monopolisantes, sans insister suffisamment sur la responsabilité individuelle et collective. Elle seule, par les décisions qu'elle entraîne, détermine le cours véritable de l'économie.

En dépit des problèmes de rentabilité

Les investisseurs continuent de s'intéresser aux mines d'or

L'avenir des mines d'or est relié au prix du métal précieux et malgré les difficultés qu'éprouve une industrie qui a connu de meilleurs jours, l'intérêt se maintient en Ontario et au Québec où de nouvelles mines d'or entrent en exploitation. Le coût de production est à la base de la situation épineuse des mines d'or. Un nouveau point de vue offre de l'espoir, celui d'une exploitation qui se développe seulement dans la mesure des disponibilités de l'entreprise.

Plus de 40 des 50 mines d'or au pays doivent compter sur le subside fédéral dans le but de poursuivre leur production. La loi qui établit ce subside date de 1948 et elle a été renouvelée dans les mêmes termes tous les trois ans. C'est de cette façon que les villes minières de l'Ontario et du Québec surtout ne sont pas devenues des villes fantômes.

Une disposition nouvelle de la loi empêche l'éclosion de nouveaux centres minières d'or; il faut maintenant qu'une mine d'or vienne valoriser un secteur minier déjà existant pour qu'elle puisse recevoir un subside.

Trois mines d'or nouvelles ont commencé à produire au Québec depuis un an, signale M. J.J. Martel, d'Amos. Il s'agit des mines Norbeau, près de Chibougamau, Wasamac, près de Rouyn-Noranda et Camflo-Mattagami, près de Malartic.

Le prix de l'or demeure à \$35 des États-Unis, l'once, depuis qu'il a été établi à ce niveau par le président Roosevelt, en 1934. Depuis, le coût de la main-d'œuvre

a quadruplé. Le prix de vente de l'or est également stationnaire, ailleurs dans le monde.

M. George Wardrope, ministre des mines en Ontario, a invité récemment le gouvernement canadien à suivre l'exemple du gouvernement français et d'autres du monde occidental dans un effort de persuasion auprès des États-Unis, afin de régler le problème de la liquidité monétaire dans le monde libre. M. Wardrope a exprimé cet avis lors de l'inauguration de la mine Midlotian, exploitée par Stairs Exploration and Mining Co. La plus récente mine d'or au Canada est située à Matichewan, à 40 milles de Temminis sur une propriété de dix acres, dans le canton de Midlotian. Le président de cette société minière, M. Ivan C. Stairs estime que les profits de l'entreprise atteindront \$5000,000 au cours de la première année de production.

Ces profits serviront aux futurs aménagements de la mine. De cette façon, la mine Stairs pourrait compter parmi les huit mines qui n'ont pas réclamé de subsides en 1963, dernière année de statistiques complètes, alors que 41 autres en recevaient. Plus de mines ferment leurs portes qu'il en surgit, chaque année. Le subside n'est versé qu'à celles dont la production d'or représente au moins 70 p.c. de la production totale. Ce subside varie selon le coût de production et s'applique quand le coût dépasse \$26.50 la tonne. Il atteint le plafond de \$12.33 la tonne quand le coût de production d'une once d'or s'établit à \$45. Si ce plafond est dépassé, il vaut mieux cesser la production.

Les investisseurs ont toujours considéré les mines d'or comme un domaine très spéculatif. Leur confiance s'intensifie en raison du mouvement de fusion qui a placé sous le contrôle de grandes sociétés minières, la plupart des mines d'or au pays.

L'assistance aux mines d'or a coûté jusqu'ici \$200,000,000 au gouvernement fédéral, mais elle n'a pu donner à cette industrie jadis florissante l'essor souhaitable. Les experts sont d'avis que la hausse du prix de l'or se révèle le seul moyen de donner une impulsion nouvelle à l'exploration et à la production dans ce domaine minier au pays; ils vont même jusqu'à préconiser que le prix de l'or soit majoré à \$70 l'once; en numéraire américain.

Plus de la moitié des mines d'or du pays sont situées en Ontario, mais l'importance relative du Québec ne devrait pas diminuer, si l'on considère que de nouveaux dépôts aurifères de Malartic: les mines Marban et Malartic, du groupe Long Lac Mines, de même que sur les terrains de Kiena, près de Val d'Or, filiale de McIntyre; de Transterre Mines, près de Senneterre et de Chimo Gold Mines, canton Vauquelin, sans oublier, au nord d'Amos, les travaux de Equity Explorations, dans le canton Joutel, sur les bords de la rivière Harricana, depuis l'automne de 1964.

Pouvons-nous espérer un terme au déclin de l'industrie des mines d'or au Canada, la troisième en importance dans le monde? L'intérêt soutenu des investisseurs en dépit des conditions adverses semble l'indiquer.

Des expériences effectuées par la Maison Seagram le prouvent

La culture du maïs au Québec peut s'avérer une entreprise profitable

Le programme de développement de la culture du maïs de la Maison Seagram sera particulièrement intensif cette année dans la province de Québec. Des parcelles expérimentales d'une superficie totale de plus de 20 acres ont été ensimencées dans quatre régions dans le but de déterminer quelles sont les variétés de maïs à maturation précoce qui conviennent le mieux aux conditions prévalant dans notre province.

Culture rentable

Les expériences de l'an dernier ont montré que la culture du maïs à grain était rentable dans la province de Québec et ces essais ont donné des résultats particulièrement satisfaisants dans la région d'Ormstown-Huntingdon, dans le sud-ouest de la province.

Des parcelles expérimentales de deux acres environ ont de nouveau été ensimencées cette année en variétés de maïs hybride à maturation précoce dans les régions d'Ormstown, de Brome et de Beaufort. D'autre part, le programme comprend des essais dans une nouvelle région, celle de Saint-Hyacinthe, où quatre parcelles ont été ensimencées; ces expériences sont entreprises avec l'aide MM. Philippe Granger et Gaétan Lusier, professeurs à l'Institut de Technologie Agricole de Saint-Hyacinthe.

Conditions climatiques

Le but général du programme est de développer, au moyen d'expériences, la culture de variétés de maïs hybride à maturation précoce, dans des régions où le climat le permet, de façon à ce que cette

culture puisse être entreprise sans risque sur une base commerciale dans de nouvelles régions du Canada; grâce à ces expériences, on pourra aussi déterminer quelles sont les variétés les mieux adaptées à chaque région.

Il faut en général une variété dont la saison de végétation soit de 60 à 70 jours (selon les conditions climatiques), qu'on puisse planter aussitôt que possible au printemps et arrivant à maturité aussi rapidement que possible pendant l'été pour devancer les premières gelées d'automne.

Les emplacements convenant à la culture du maïs peuvent être partiellement déterminés par des mesures arbitraires appelées "unités de chaleur", qui sont basées sur le rapport entre la croissance du maïs et la température. On estime que les régions ayant un taux de plus de 2500 unités de chaleur sont généralement propices à la culture du maïs.

Production insuffisante

Au Canada, la production du maïs à grain est inférieure aux besoins, en partie parce qu'on ne dispose pas des variétés à maturation précoce adaptées au climat; c'est pourquoi le Canada doit acheter à l'étranger environ un tiers de 75 millions de boisseaux dont il a besoin chaque année. Cela laisse donc aux cultivateurs canadiens une marge très vaste pour augmenter les superficies cultivées en maïs. La mise au point récente de variétés de maïs hybride à maturation précoce par les écoles d'agriculture, les différents ministères de l'Agriculture et les spécialistes de la culture du maïs industriel permettra certainement d'étendre la culture du maïs à

des nouvelles régions jugées jusqu'ici non propices.

C'est la troisième année que la culture du maïs sur des parcelles expérimentales est pratiquée sur une vaste échelle, englobant de nombreuses régions. C'est seulement en poursuivant ces expériences pendant plusieurs années qu'il sera possible de déterminer quelles sont les régions propices à la culture permanente du maïs de haute qualité dont nous avons besoin. Les expériences de la Maison Seagram ont déjà prouvé que plusieurs régions du Québec sont parfaitement adaptées à la culture d'un excellent maïs à grain, tandis que d'autres sont recommandées pour la culture de variétés fourragères pour l'ensilage.

Résultats encourageants

Au Québec, comme d'ailleurs dans les autres provinces, la récolte de 1964 a été touchée par un temps particulièrement froid et humide, ce qui explique que le rendement des variétés qui sont arrivées à maturation n'ait été que de 50 boisseaux en moyennes; mais le grain récolté était de première qualité. Dans la région d'Ormstown notamment, on a obtenu l'an dernier 3,500 boisseaux d'un grain de la meilleure catégorie des maïs canadiens.

À elles seules, les deux distilleries de Seagram au Québec - celle de LaSalle et celle de Beaufort, ont besoin chaque année d'un million et demi de boisseaux de maïs à grain de première qualité. À l'heure actuelle, ces distilleries font venir pratiquement tout le maïs qu'elles utilisent du sud de l'Ontario, puisque, jusqu'à maintenant, le maïs n'était pas cultivé sur des bases commerciales dans le Québec et l'est de l'Ontario.

Les taux d'intérêt influencent les placements

par François GAUTHIER

professeur auxiliaire à la Faculté de Commerce de Laval

C'est presque chaque jour que l'on entend parler de taux d'intérêt. Pour les uns, c'est une calamité ou un mal nécessaire tandis que pour d'autres, c'est une création arbitraire qui est destructive de l'ordre économique et social. Certains, enfin, pensent, que le taux d'intérêt est une nécessité dont dépend la viabilité de tout système économique. Essayons de nous faire une idée personnelle et examinons quatre rôles ou fonctions du taux d'intérêt.

Placements sûrs

Le taux d'intérêt peut servir à limiter le volume des investissements et à agir sur le niveau de l'activité économique. Ainsi, si nous supposons que le taux d'intérêt en vigueur est de 6%, il est évident, que les investissements, dont la rentabilité "anticipée" est inférieure, seront découragés: à ce taux la demande de biens d'investissement sera par hypothèse de 5 milliards dans toute l'économie. Si le taux avait été de 4%, il est possible, sinon probable, que la valeur atteinte aurait été supérieure à ce montant. Le taux d'intérêt exerce donc une contrainte sur l'économie: cette contrainte est "désirable" lorsqu'il y a sur-emploi et présence de tensions inflationnistes mais elle ne l'est pas dans une situation caractérisée par un chômage important. Si le taux était de 0%, la demande d'épargne serait énorme car les projets les moins intéressants deviendraient rentables; mais qui dans notre société prêterait son argent sans demander une certaine rémunération ne serait-ce que pour se protéger des effets néfastes de l'inflation sur le pouvoir d'achat réel? Personne ou du moins très peu de gens.

Utilisation rationnelle

Le taux d'intérêt a pour but de permettre une répartition économique de l'épargne. En effet, seuls les projets les plus rentables pourront être effectués si le taux d'intérêt est élevé. Si, par exemple, le taux était de 10% seuls les investissements dont la rentabilité lui est supérieure pourraient être

réalisés. Si l'épargne s'oriente vers les secteurs où la productivité (rendement sur le capital engagé) est élevée, on dira que l'utilisation des ressources de la nation est rationnelle sur le plan économique. Cependant, cela n'est pas nécessairement le cas sur le plan social. Si, par hypothèse, le rendement dans l'industrie des yo-yo est de 20%, celle-ci n'hésitera pas à emprunter aussi longtemps que le taux d'intérêt ne dépassera pas 20%. Le gouvernement du Québec et nos municipalités, au contraire, connaîtront de grandes difficultés car leurs emprunts servent le plus souvent à financer des projets d'une rentabilité difficilement mesurable (équipement routier), faible (équipement hospitalier) et essentielle sur le plan social (éducation) ce qui est "économiquement" possible ou souhaitable peut donc être "socialement" indésirable ou même mauvais.

Les éléments de production

Le taux d'intérêt aide à réaliser la meilleure combinaison des facteurs de production. En effet, l'entrepreneur qui veut produire un bien ou un service doit toujours tenir compte du coût du capital pour déterminer s'il doit utiliser plus ou moins d'outillage ou de main-d'œuvre. Ainsi, si le taux d'intérêt est très élevé, il sera peut-être forcé d'utiliser plus d'ouvriers plutôt que d'acheter une nouvelle machine pour accroître sa production. Inversement, si les salaires augmentent trop rapidement, et si le coût du capital est faible (c'est-à-dire si les taux d'intérêt sont relativement bas), le producteur sera fortement stimulé à

substituer une machine à une partie de sa main-d'œuvre en vue de produire au coût le plus bas.

Indicateur économique

Le taux d'intérêt en vigueur sur le marché financier peut servir de "thermomètre" aux divers agents économiques. L'entrepreneur, par exemple, ne sera pas satisfait de lui si le rendement (c'est-à-dire le rapport entre ses profits, calculés après la déduction des impôts, et le capital engagé) de sa firme est inférieur à celui qu'il pourrait obtenir, sans le moindre souci, en achetant des obligations d'épargne du Québec. L'actionnaire, d'autre part, s'intéressera aux entreprises qui utilisent profitablement leurs profits non-distribués et qui servent à l'auto-financement: l'utilisation de ces profits implique donc toujours un coût. L'État doit de même comparer le coût des capitaux qu'il emprunte aux bénéfices sociaux qui en découlent car il lui faut payer des intérêts et aussi rembourser à échéance. Enfin, ceux-là qui désirent acheter des valeurs mobilières (des actions ordinaires par exemple) vont naturellement confronter le rendement des divers types de titres financiers avec celui des titres qui lui offrent la sécurité la plus absolue (une obligation d'épargne du Québec par exemple).

Jusqu'à ce jour, aucun système économique n'a réussi à s'affranchir des contraintes du taux d'intérêt. Épargner, c'est dire "non" à la consommation immédiate et l'intérêt constitue en quelque sorte une récompense pour un sacrifice librement consenti. Plus fondamentalement encore, le taux d'intérêt n'est qu'un reflet de la rareté des ressources dont il dispose une nation. Mais le problème épineux de la recherche d'un "heureux mariage" entre une utilisation économiquement rationnelle et socialement acceptable de ces ressources subsiste encore: un bon gouvernement peut ici faire beaucoup.

Deux immeubles pour célébrer le centenaire

Deux projets pour commémorer le centenaire du Canada réalisés à Rimouski et à Havre-Aubert-Est. L'immeuble qui sera acheté à Rimouski servira à des fins culturelles et récréative. Le coût d'aménagement en est de \$310,000. Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral assumeront \$100,000 tandis que la municipalité versera le reste. L'édifice actuel comprend déjà un gymnase et un amphithéâtre avec balcon pouvant recevoir 1,000 personnes. On projette d'y aménager une bibliothèque à la suite des réfections qui auront été apportées. La Corporation municipale de Havre-Est aux Îles-de-la-Madeleine construira un centre culturel et récréatif qui comprendra une bibliothèque et un musée, une salle pouvant recevoir 450 personnes, une piscine et des salles de jeux. Le coût du projet s'élèvera à \$200,000. Le Québec y contribuera \$113,333.34; le gouvernement fédéral versera \$66,666.66 et la municipalité déboursa \$20,000.

En bref

Des capitaux fort élevés sont engagés dans de nouvelles industries qui lancent leur production au Québec ou se proposent de le faire incessamment. Parmi ces nouvelles entreprises, le secrétariat de la province mentionne les suivantes: la firme "Alcandia Home Building Products Ltd" qui, dirigée par MM. Alfred Segall, Gerard Freed et Bernard Lennon, fabriquera portes, fenêtres, châssis, cannelures, tuiles et divers autres matériaux de construction, au 399, Laurendeau, à Montréal, moyennant un capital de base de \$40,000; la cie "Anchor Industrial Plastics Ltd" qui produira des substances en plastique, également à Montréal, sous la direction de MM. Irving Halepin et Daniel Morris; "Bernard Vegetable Containers Inc" qui s'établit avec un capital de \$40,000 à Montréal, pour la fabrication de contenants divers; "J.G. Cadorette Inc" qui inaugure un service de transport à St-Lambert, comté de Lévis, moyennant un capital de \$40,000, sous la gouverne de MM. Jean-Guy Cadorette, de St-Lambert, et Roland Carrier, de Lévis; et la firme "Les champignons Sainte-Agathe Ltée" qui entend grouper un capital action de \$40,000 pour la production de champignons, fruits et légumes, à Sainte-Agathe-des-Monts, sous l'administration de MM. Aubrey Arsenault et Paul Gélinas.

Un projet de grande envergure entrepris par MM. Robert Gratton, Gilles Poulin et André Laurence se propose de recueillir jusqu'à \$2 millions, en vue de la construction et de l'administration d'un vaste centre de la jeunesse à Montréal, sous le nom de "Centre International de la Jeunesse Inc."

MM. Maurice Levesque, Barnabé Boivin et Augustin Fortin, de Roberval sont les promoteurs de la nouvelle "Commission touristique du Lac St-Jean Inc" dont le but sera de grouper en association les personnes intéressées à la promotion touristique de la région, depuis son siège social fixé à Roberval. La corporation peut disposer d'un capital maximum de \$100,000 à ses réalisations.

En vue de promouvoir et de développer les intérêts économiques, sociaux et professionnels des membres, MM. Jean-Louis Poirier et Marcel Bédard, de Montréal, et Stuart McCracken, de Sillery, près de Québec, viennent de fonder "l'Association des évaluateurs indépendants du Québec" dont les biens immobiliers sont limités à \$50,000, quant à leurs valeurs.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Levesque, vient de révéler dans une brochure publiée par le Bureau des recherches économiques, dans le cadre du programme d'études industrielles pour favoriser l'expansion des secteurs déficitaires au Québec, que l'an passé, seulement 30,000 familles de la belle province se sont adonnées au camping, comparativement à 200,000 en Ontario. En 1964, les campeurs ont acheté pour \$17 millions en équipements, mais on prévoit des ventes de \$40 millions en 65 dont \$10 millions environ investis au Québec.

Une nouvelle corporation formée de Mlle Hélène LaRoche, Mme Rose-Alma Boudreau et M. Jean LaRoche, a reçu de Québec l'autorisation d'administrer l'Hôpital La Providence de St-Hyacinthe, à La Providence. Le nouvel institut sera créé par une mise de capitaux de \$40,000 formés de 3,100 actions.

Le secrétariat de la province a donné son approbation à l'établissement d'un centre éducatif, scientifique et artistique qui sera connu sous le nom de "Maison de la Salle" et qui pourra nécessiter une mise de capitaux aussi élevée que \$2 millions, à Sainte-Angèle de Laval, comté de Nicolet. L'entreprise sera réalisée par une communauté de religieux. Le projet entretient même l'aménagement de plusieurs centres semblables en province.

LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président Séraphin VACHON, secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.

Directeur de la publicité: Stephen J. DANYLUK; bureau à Toronto: Milan BABIC, gérant, 62 Richmond Street West, suite 709, Toronto 1, Ont. Tel: 364-2443; États-Unis: LYNAD ASSOCIATES, 537 South Dearborn Street, Chicago, Illinois; Tel: 939-3076. Directeur du tirage: Georges LARIVIERE.

Directeur: Séraphin Vachon, Rédacteur en chef: Marc-Henri Côté, Secrétaire à la rédaction: Pierre-Paul Beauchamp Responsable de la production: Jean Robitaille, Collaborateurs réguliers: Jean-Marc Chaput, économiste; Claude DERY, journaliste; François Gauthier, économiste, professeur à la faculté de Commerce de l'Université Laval; Jacques Rolland, économiste.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'arrachement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

GILBERT LAMOUREUX, LL.L.

NOTAIRE

2610 EST, BOUL. HENRI-BOURASSA

MONTREAL

Téléphone: 387-5330

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.

DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

Courtiers d'assurance agréés

500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

AV. 8-9241

MAURICE-R. FOREST, L.S.C.

COMPTABLE AGREE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél. 387-5131

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635, HENRI-BOURASSA, EST

MONTREAL

Téléphone DU. 1-7788

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIES

E. H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL

QUEBEC

RIMOUSKI

132 ouest, St-Jacques

Montréal

VI. 2-4691

La province vit à l'ère des fusions municipales

Par Claude DERY

Au début de la présente année, le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, avait révélé et prédit que 1965 constituerait une étape d'importance majeure pour le développement des municipalités du Québec, en fonction des nombreuses nouvelles politiques qui seraient énoncées suivant les divers projets présentés au parlement. On se rappellera que M. Laporte, devant les députés de l'Union des Municipalités du Québec, avait surtout insisté sur le regroupement municipal afin de solutionner les problèmes inter-municipaux touchant les services publics et découlant aussi des rapports Sylvestre et Blier qui concernaient la cité de Québec et l'arrondissement métropolitain de Montréal comme de l'île Jésus.

Au comité des bills privés que préside M. Henri Beaupré (Québec-Centre), le bill 63 qui propose la fusion de toutes les municipalités de l'île Jésus en une seule municipalité: Ville de Laval, devait attirer une foule très dense de contribuables de même que des procureurs et porte-parole de

municipalités intéressées et des employés ou fonctionnaires municipaux. Dès l'abordage du problème-clé, la FTQ, par ses mandats et dans un mémoire déposé au parlement, réclamait la protection des conventions collectives et des sentences arbitrales rendues et acceptées touchant certains contrats de travail intervenus entre les municipalités concernées de l'île Jésus et leurs employés. Sur ce point, M. Pierre Laporte certifie que si la fusion était sanctionnée, les conventions collectives actuellement en vigueur seraient automatiquement protégées.

Principes déjà débattus

Sur plusieurs autres articles du projet de loi touchant Ville de Laval, M. Laporte ajoutait que les principes qui furent déjà débattus devant le comité des bills privés lors de l'étude des amendements multiples apportés à la charte de la cité de Québec, seraient inclus dans le bill de Ville de Laval comme dans les chartes à venir des autres municipalités.

Pour sa part, M. Daniel Johnson, soutint la ferme opposition de l'UN à ces fusions municipales décrétées par des législations et rendues obligatoires sans que l'on ait recours au référendum qui permettrait aux contribuables de ces municipalités de se prononcer sur le projet.

Coordination des efforts

Le gouvernement prétend qu'il faut coordonner les efforts pour améliorer les administrations municipales qui demeurent les créations de l'état provincial et pour répartir les services communautaires d'une façon équitable afin d'assurer la pleine et entière protection de tous les citoyens, mais en départageant leur coût d'une façon plus rationnelle.

Sur ce chapitre, les principes mis de l'avant pour Québec et Ville de Laval se rencontrent encore dans la fusion de onze municipalités du Comté de Nicolet, greffées autour de Bécancour et du futur complexe sidérurgique. En attendant l'adoption d'une loi

provinciale de l'urbanisme, il revient au gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent et d'établir des normes concernant la construction, le zonage et les services publics dans les nouvelles municipalités en voie de formation.

Ville de Laval

A Ville de Laval, suivant le projet 63 qui veut fusionner les quatorze municipalités de l'île Jésus c'est aussi l'aspect administratif qui incite le gouvernement à coordonner les services municipaux de cette agglomération pour épargner aux contribuables un fardeau trop onéreux de taxes que provoquerait la mise en chantier de projets municipaux identiques. Ce que l'Union Nationale et huit des quatorze maires de l'île Jésus reprochent au gouvernement, c'est de passer outre le traditionnel référendum qui offrirait aux contribuables de ces municipalités l'exercice d'un droit démocratique reconnu par le passé. On a soulevé également de multiples arguments d'ordre politique autour de cette fusion sur l'île Jésus, mais les principes de fond jaillissent des nouvelles politiques "économiques" préchées par Québec, pour réduire le coût des services communautaires, en attendant la parution du rapport de la commission Bélanger sur le partage des impôts et taxes entre les gouvernements provincial, municipaux et scolaires.

Bécancour

A Bécancour, la future cité de l'acier, onze municipalités rurales se fusionnent volontairement avec l'assentiment unanime des maires et conseils municipaux fortement intéressés aux progrès majeurs qui s'y opéreront au cours des prochaines années, grâce à l'implantation de l'aciérie. Déjà se trouve à l'oeuvre un comité intermunicipal qui a rédigé un projet de base favorisant cette fusion. De plus, un plan d'urbanisme est en voie de préparation pour réglementer le développement rationnel de ce district qui couvrira 30 milles carrés de territoire. D'ici huit mois, tout projet de construction sera référé au ministère des Affaires municipales en attendant que le nouveau conseil municipal soit en place, que le plan d'urbanisme soit accepté et que la ville de Bécancour soit munie de sa charte. Des parcs industriels sont prévus pour recevoir les futures industries qui se grefferont à l'aciérie, mais le développement des services communautaires prend ici une importance plus particulière en raison du territoire à couvrir et des expansions industrielles, commerciales et domiciliaires envisagées.

Claude Dery
Courrieriste parlementaire
de la Tribune
Poste CHLT

L'usine de boulettage Arnaud : un résultat efficace de la coopération

A l'extrémité sud-ouest de la baie de Sept-Iles, en face de la ville de Sept-Iles, Ponte Noire est le site de l'usine de boulettage qui transformera le minerai de fer extrait aux mines Wabush. Baptisée du nom d'Arnaud l'usine de boulettage représente une mise de fonds approximative de cinquante millions de dollars; si l'on comprend toutes les autres installations connexes, les investissements effectués dans le complexe de Pointe-Noire se chiffrent à environ quatre-vingt-dix millions de dollars.

Huit sidérurgies se partagent la propriété de l'usine Arnaud. Parmi elles, on relève deux sociétés canadiennes, Steel Company du Canada et Dominion Foundries and Steel; cinq sociétés américaines, Youngstown Sheet and Tube, Inland Steel, Pittsburgh, Pickands Mather; une société italienne, Finsider.

Modes de financement

Les compagnies italiennes et américaines ont financé leur part de cette entreprise par la vente d'obligations de première hypothèque se chiffrant à \$26 millions (fonds américains) à quatre compagnies d'assurance du Canada et des Etats-Unis. Ces compagnies ont emprunté jusqu'à 75 pour-cent du montant de leur participation à ce projet d'un coût de \$50 millions.

Les compagnies canadiennes n'ont pas participé à ce mode de financement et ont fourni eux-mêmes leur part de la mise de fonds totale.

Minerai du Labrador

Le concentré du minerai mis en boulettes et expédié de Pointe-Noire provient de la mine Wabush. Le minerai, d'une teneur approximative de 36 pour-cent de fer, y est concentré en un minerai d'une teneur de 66 pour-cent en fer et de 2,25 pour-cent en silice. Cette mine est située à 275 milles au nord de l'usine Arnaud, et l'expédition de minerai par chemin de fer se fait à l'année longue.

Transformations

A l'arrivée à l'usine, des wagons-citernes contenant le concentré de minerai de Wabush, sont déchargés automatiquement alors qu'ils traversent la bâtisse de déchargement à une vitesse de cinq milles à l'heure.

De l'entreposage, le minerai pour boulettage est acheminé vers les broyeurs à boulets où, après avoir été arrosé d'eau, il est transformé en une poudre fine.

La plus grande partie du volume d'eau est enlevé du mélange boueux, et de la bentonite (un agent d'agglomération) y est ajoutée alors que le minerai s'acheminera vers des tambours rotatifs qui les transforment en boulettes d'environ 3/8" de diamètre.

Contrôle central

Un système de contrôle central fournit toutes les informations nécessaires à l'opération efficace de l'usine. Il surveille et contrôle toutes les opérations de l'usine et de la cour d'entreposage du minerai. A toutes les quinze secondes, il scrute l'outillage de l'usine afin d'y déceler tout manque. En plus de faire des relevés de chaque heure, chaque relève et chaque journée de travail, ce système fournit aussi des rapports hebdomadaires, mensuels et annuels ainsi que tout rapport spécial que l'opérateur peut requérir. Tous les transporteurs du système de manutention, ainsi que le déchargement automatique des wagons de minerai, sont contrôlés directement par l'opérateur. Le système fournit aussi une connaissance de chargement pour chaque wagon de minerai.

Port de chargement

Les travaux de construction du quai de Pointe Noire ont débuté au printemps de 1961. Pour obtenir une profondeur de 45 pieds, il a fallu récupérer deux millions verges cubes du fond de la baie.

Un quai d'acier et de béton, s'étendant sur une largeur de 65 pieds et une longueur de plus d'un quart de mille, fut érigé parallèlement à la rive.

Le quai, qui comprend un entrepôt et une grue à portique de 75 tonnes, peut recevoir toutes les cargaisons destinées aux installations de Arnaud et de Wabush.

Les cales des minéraliers océaniques et de ceux provenant des Grands Lacs sont remplies à l'aide de deux chargeurs amovibles qui peuvent se déplacer sur presque toute la longueur du quai de 1600 pieds. Un navire jaugeant 20,000 tonnes peut être chargé en quatre heures environ.

Ateliers d'entretien

Les ateliers de réparation et d'entretien sont situés à deux milles à l'ouest du quai. En plus de desservir complètement les installations de Pointe Noire, ces ateliers complètement aussi les facilités de réparation et d'entretien de Wabush. Ces ateliers de Pointe Noire et de Wabush rendent le projet d'ensemble entièrement autonome.

Rendement normal

Lorsqu'elle atteindra sa capacité totale de production, l'usine, comprenant des installations portuaires, ferroviaires et d'entreposage, expédiera annuellement 5,3 millions de tonnes de boulettes et concentrés de minerai à haute teneur en fer à des aciéries canadiennes, américaines et européennes.

Main d'oeuvre nombreuse

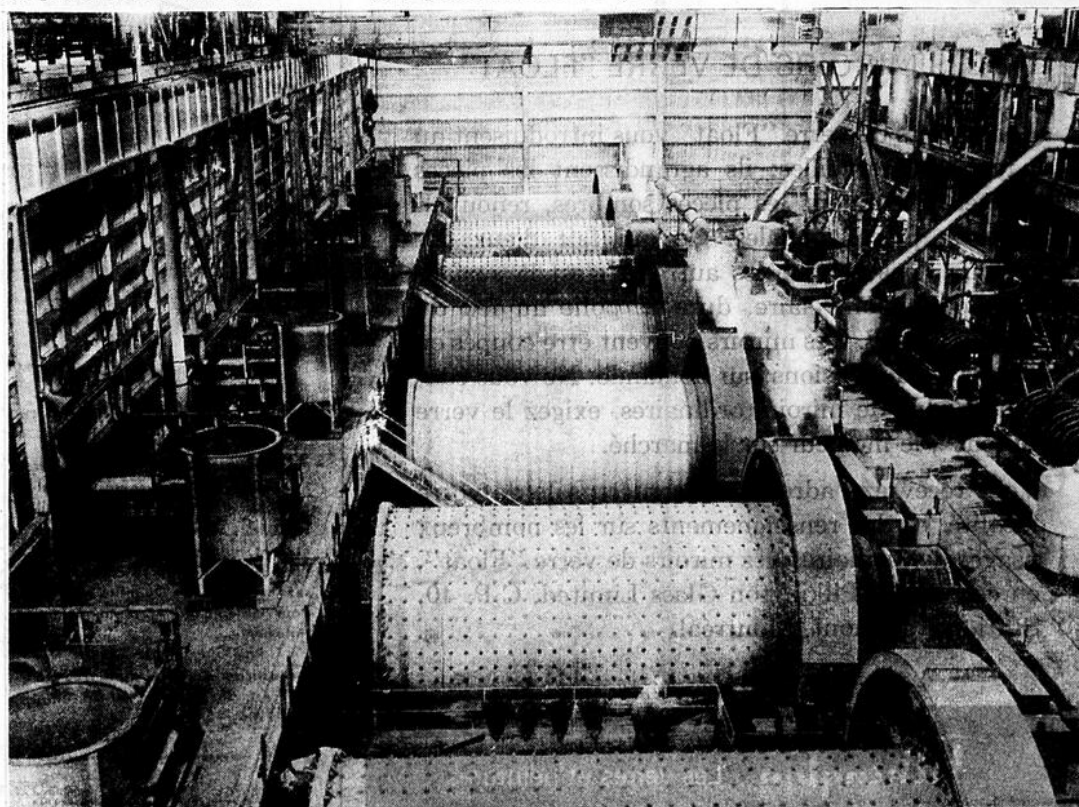
Plus de 600 employés travaillent présentement au quai et à

l'usine. Les employés résident à Sept-Iles qui fait face à Pointe Noire de l'autre côté de la baie, une ville moderne en plein essor dont la population atteint 25,000 habitants. L'équipement et l'outillage de l'usine et du quai subissent présentement une période d'essai en vue d'une mise au point parfaite avant le début des opérations à pleine capacité plus tard cette année.

Un effort à signaler

Ce projet de l'industrie privée est un exemple de coopération entre le gouvernement, la main-d'oeuvre et l'industrie. Tous y ont collaboré.

Ce complexe industriel a fourni du travail à des milliers d'ouvriers de la construction. Des centaines de nouveaux emplois stables et permanents ont été créés pour les travailleurs de la région, et une nouvelle source de croissance économique est venue s'ajouter dans la région de Sept-Iles et la province de Québec.



L'usine Arnaud impressionne par son gigantisme. Voici quelques uns des broyeurs qui transforment le concentré de minerai en poudre fine.

Washington abandonnerait les négociations de Genève

Le Journal of Commerce révèle dans un de ses éditoriaux paru récemment que Washington a l'intention d'abandonner le GATT comme actuellement en cas d'échec du "Kennedy Round". Dans cet éditorial, consacré aux conséquences de la crise du marché commun sur les négociations tarifaires de Genève, le journal américain révèle que nulle institution humaine n'est éternelle en ce monde. Si l'une d'entre elles ne remplit pas son but essentiel elle doit de toute évidence être modifiée, abandonnée ou remplacée.

Telle est la position critique dans laquelle le président de Gaulle a placé le GATT de façon consciente ou non. Peut-être, estime-t-il que cet organisme doit suivre la mé-

me voie qu'il assigne à l'OTAN et à d'autres institutions occidentales.

Le général de Gaulle estime qu'il n'y a rien de sacré au sujet du GATT ou de l'OTAN. De toute façon, il n'y a rien de sacré non plus au sujet de la clause de la nation la plus favorisée. En fait les Etats-Unis ont déjà fait exception à cette dernière, tout au moins en partie, pour leur accord avec le Canada sur le libre-échange des pièces d'automobile. Nous ne disons pas cela sans un certain regret car nous estimons que le général de Gaulle n'a pas toujours tort dans ses différends avec d'autres pays occidentaux, déclare le journal.

C'EST CLAIR, C'EST

Pilkington



LES MIROIRS DE VERRE "FLOAT"

Les miroirs de verre "Float" vous introduisent au pays des merveilles: ils agrandissent les pièces petites, illuminent les pièces sombres, renouvellent les pièces banales. Ce qui fait d'eux des miroirs "pas comme les autres", c'est la surface sans distorsion, claire, dure et polie au feu du verre "Float". Ces miroirs peuvent être coupés en toutes les dimensions, sur demande. Ne vous contentez plus de miroirs ordinaires, exigez le verre "Float", le meilleur sur le marché.

Vous recevrez l'adresse de la succursale de votre localité, et des renseignements sur les nombreux usages domiciliaires des miroirs de verre "Float", en écrivant à Pilkington Glass Limited, C.P. 40, Station Rosemont, Montréal.

Pilkington Les verres et peintures
17 SUCCURSALES DANS TOUT LE CANADA

L'usine de Minnesota Mining & Manufacturing s'agrandit

La société Minnesota Mining and Canada rallonge son usine de London d'une superficie supplémentaire de 72,000 pieds carrés. Il s'agit du second agrandissement d'importance effectué par la société depuis deux ans. La construction du bâtiment additionnel entraînera des déboursés de \$750,000. Grâce à ce dernier agrandissement, la surface de travail de l'usine s'accroît de quinze pour cent.

Les soumissions pour la construction des nouvelles bâtisses seront ouvertes vers le 15 juillet. Les architectes sont Prack & Prack, d'Hamilton, Ontario. La construction commencera vers le 1er août et sera complétée vers la mi-novembre de cette année.

Cette addition fournira 20,000 pieds carrés supplémentaires pour les laboratoires et les bureaux. En même temps, les installations pour la fabrication et l'entreposage seront agrandies.

C'est la quatrième d'une série d'expansions de 3M Canada depuis 1952. La construction initiale, en 1952, était de 135,000 pieds carrés d'espace de bureau et d'usine. Après l'achèvement de

ce nouveau programme, la Compagnie 3M occupera 580,000 pieds carrés d'espace de manufacture et d'administration.

Le personnel a grandi avec 3M et on emploie maintenant 1,100 personnes. Bien que cette addition n'ait pas pour effet immédiat l'ac-

croissement du nombre de ses employés, 3M Canada s'attend à augmenter son personnel à mesure que les besoins s'en feront sentir.

De tous les produits vendus au Canada par la Compagnie 3M, 85% sont fabriqués à son usine de London, Ontario.



La vue aérienne des installations de la société 3M à London montre l'ampleur du nouvel agrandissement, à droite de la vignette, en gris foncé.

Pour tous les ministères

Le gouvernement adopte un budget supplémentaire de \$25 millions

700, y compris les \$5 millions que la province remboursera, cette année, aux cultivateurs bona fide pour réduire de 25 pour cent leur taxe scolaire, en vertu de la recommandation du rapport préliminaire de la commission Bélanger sur la fiscalité.

En obtenant l'approbation du Parlement, sur son premier budget supplémentaire de la présente année fiscale, au montant de \$25, 262,000, le gouvernement se propose de diriger de nouveaux crédits à tous les ministères. Le plus fort crédit est attribué au département des finances, soit \$6,137,

totalité couverts par une contribution fédérale.

Comme promis par le ministre des Affaires Municipales, M. Pierre Laporte, une étude sur l'habitation et ses problèmes sera lancée bientôt, grâce à des crédits spéciaux de \$100,000, tandis que l'on canaliserait \$75,000 au chapitre de l'urbanisme et \$21,900 pour la régie des eaux.

Pour sa part, M. Gérard D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, engagera \$2 millions à la réalisation du pavillon du Québec à l'Expo 1967 de Montréal, \$167,000 vers les bureaux d'expansion industrielle, de recherches scientifiques et économiques et de la statistique. Enfin, étant donné qu'il doit partager \$586,400 pour combler les majorations de salaires consenties aux agents de la sûreté provinciale, le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, devra recourir à des crédits additionnels de \$2,287, 000 pour combler tous les besoins de son département, dont \$692, 700 pour l'administration des palais de justice et des prisons provinciales.

Ne restez pas sourd!

Découpez cette annonce



GRANDEUR NATURELLE

OFFRE GRATUITE LIMITEE... pour les durs d'oreilles.

Obtenez cette réplique, grandeur originale, une nouveauté de Bel-ton, la plus petite derrière l'oreille. Il vous sera envoyé gratuitement et sans obligation. Voyez comment l'appareil Serenade se cache. Agissez maintenant. Quantité limitée. Pour obtenir votre réplique gratuitement.

Postez à: PAUL TAFFIN
Acousticien diplômé, suite 103
801 est, Sherbrooke, Mil 24
526-9104
NOM
ADRESSE AGE.....
VILLE L.A.

Jeune fille demande emploi

Jeune fille de 21 ans, recherche emploi dans un milieu qui lui permettra d'exercer sa facilité à apprendre les techniques nouvelles. Après l'obtention du brevet de 12e année lettres-sciences, elle a complété deux années de sciences à l'université de Montréal et possède des notions générales de physique, mathématiques, chimie, géologie, ainsi que quelques notions sur la recherche opérationnelle. Téléphone 322-3597.



L'appareil automatique centrifuge d'étamage et de soudure que fabrique Electrovert Ltd., à Laprairie, muni d'un brevet canadien, a soulevé beaucoup d'intérêt au Salon de l'aéronautique de Paris.

Au Bourget, à Paris

L'industrie canadienne a eu droit de cité au Salon de l'Aéronautique

Le 26e salon international de l'aéronautique et de l'espace, à l'aéroport du Bourget, à Paris, en juin, a permis à plusieurs manufacturiers canadiens d'attirer l'attention du monde entier sur leurs produits. Il y en avait plusieurs de la région de Montréal. Le ministère du commerce, à Ottawa, avait attaché une attention spéciale à cette manifestation d'envergure mondiale en publiant une brochure illustrée qui avait trait aux réalisations aérospatiales canadiennes et à la description des produits d'une vingtaine d'entreprises qui exposaient à ce salon prestigieux.

L'avionnerie et l'électronique occupent la place d'honneur. La contribution canadienne à la conquête de l'espace a été décrite en cinq conférences d'une heure. Plus de 400 experts de nombreux pays étaient des auditeurs attentifs.

Canadair avec ses prototypes d'avions STOL et United Aircraft avec son excellent petit moteur à réaction PT-6, ont soulevé beaucoup d'intérêt. Un nouveau moteur le A-20, dont la mise au point s'achève, a été également fort remarqué.

Les techniques dernier cri de Aviation Electric Ltd., ont valu

à ses dirigeants une bonne part de l'admiration des visiteurs.

Le système de navigation Doppler, élaboré par Canadian Marconi, était également l'un des points de mire des divers stands du Salon de l'aéronautique et de l'espace.

Mais, un remarquable succès était marqué par Electrovert Ltd., de Laprairie, dont l'appareil automatique centrifuge d'étamage et de soudure, une invention canadienne, attirait tous les regards. Cet appareil connu sous le nom de

L'intérêt que l'appareil a soulevé ACTA a capté l'attention de tous les visiteurs.

Il permet d'espérer que des commandes d'exportation de quelque \$750,000 seront remplies par Electrovert Inc., au cours de l'année.

Cette société que dirige M. Fodor offre l'exemple d'investissements étrangers qui ont pu grâce à des innovations techniques trouver des avenues de grands succès dans notre province et au pays.

A la Canadienne se trouve un chef des ventes

M. Léo Girard, président de A la Canadienne et de la Crèmerie de Weedon Ltée, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Claude Delisle au poste de directeur et gérant général des ventes. M. Delisle apporte à nos entreprises jeunes et dynamiques une vaste expérience dans le domaine de l'industrie alimentaire.

M. Delisle ayant travaillé dans toutes les provinces de l'Est du

Canada s'occupera de la mise en marché du poulet en conserve, ainsi que des poulets frais pour A la Canadienne Ltée de même que de la mise en marché des produits laitiers de la Crèmerie de Weedon Ltée.

Nouvelle émission

\$16,000,000

CORPORATION DE VALEURS TRANS-CANADA TRANS-CANADA CORPORATION FUND

Débiteures garanties 6½% à fonds d'amortissement

Datées du 1er juin 1965

Echéant le 1er juin 1980

Garantie

Ces débiteures sont garanties par le nantissement et le transport au fiduciaire de 50,100 actions de L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie, de 251,000 actions de La Prévoyance Compagnie d'Assurances et de 28,400 actions de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie.

Fiduciaire: Montreal Trust Company

De l'avis des conseillers juridiques, ces débiteures sont des placements dans lesquels les compagnies enregistrées en vertu de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques peuvent placer leurs fonds sans qu'elles aient à se prévaloir à ces fins des dispositions du paragraphe (4) de l'article 63 de ladite loi.

PRIX: 100 et l'intérêt couru

Prospectus sur demande

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée

MONTREAL

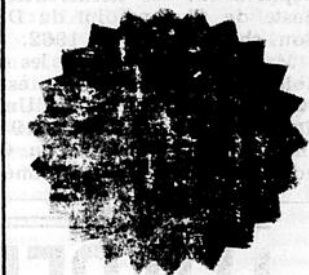
360, RUE ST-JACQUES

TÉL.: 879-2222

QUÉBEC • TROIS-RIVIÈRES • ST-HYACINTHE • SHAWINIGAN

SHERBROOKE • CHICOUTIMI • OTTAWA • MONCTON

PARIS • BRUXELLES • GENÈVE



EMBALLAGE DYNAMIQUE

PAR
STANDARD

boîtes gauffrées
pliantes et
rigides.

SB

STANDARD
PAPER BOX (1964) LTD.

6240 AVE DU PARC TEL 279-8431
MONTREAL

A black and white portrait of a man with dark, wavy hair, wearing a dark suit jacket, a light-colored striped shirt, and a dark tie. He is looking directly at the camera with a neutral expression. The background is dark and out of focus.



M. Freeman a étudié les sciences économiques et politiques et obtenu son baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba et sa maîtrise ès arts de l'Université de Toronto. Il fit du service dans l'A.R.C. de 1942 à 1945. Il entra au Département des Recherches de la Banque du Canada en 1949. Il en devint Chef adjoint en 1955 et fut nommé Conseiller du département en 1962.

Dans son principe, le système d'alerte qui entrera en vigueur sous peu dans cette ville du St-Laurent de distingue par sa simplicité. Il comporte trois éléments essentiels: une station de base située à l'hôtel de ville; un appareil téléphonique à cadran placé dans

Le montant des ventes occasionnées par l'exposition annuelle de l'industrie du bois atteint jus-

Durant cette exposition qui s'est tenue en juin dernier, furent exposées des lignes complètes de machines, d'étoffes d'ameublement et d'appareils divers utilisés dans l'industrie du bois. Il y avait quelque 200 kiosques dont plus de 70 étaient occupés par les représentants de fournisseurs des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne, du Japon, de France d'Italie, de Suède et d'Ecosse. Parmi les visiteurs - et acheteurs - se trouvaient les délégués de la plupart de toutes les provinces canadiennes et un bon nombre de délégués des États-Unis.

[illegible]

RUSSIE - Le commerce extérieur de l'Union soviétique s'accroît deux fois plus vite que celui des Américains. Par contre, la Russie, selon les statistiques récentes, traîne encore de l'arrière sur les Américains. Les exportations et importations soviétiques ont atteint 13.9 milliards de roubles (\$15,429 milliards) l'an dernier, tandis que les exportations et importations américaines atteignaient \$35,594 milliards en 1961.



Cette semaine

"L'exposition universelle de 1967 est une occasion merveilleuse pour les industriels canadiens de montrer ce qu'ils ont accompli dans le passé, ce qu'ils produisent aujourd'hui, et ce qu'ils réaliseront dans l'avenir. L'Expo '67 est également une occasion offerte au peuple canadien de s'unir d'avantage. De telles occasions d'envergure nationale ne se présentent pas à tous les jours."

George H. Hees

L'URSS et l'Allemagne

L'architecte en chef de la Compagnie de l'Exposition universelle de 1967, M. Edouard Fiset, a révélé que l'Union soviétique et l'Allemagne de l'ouest réaliseront des pavillons impressionnants pour leur participation à l'Expo '67. M. Fiset a précisé que les plans seront présentés au public d'ici peu de temps.

Pays Bas

Les Pays Bas construiront un pavillon unique en son genre à l'Expo. En effet, le pavillon sera ni plus ni moins un énorme cocon dans une enveloppe d'aluminium. Dans quelques jours les travaux de construction débiteront.

Les sociétés hydroélectriques

Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a annoncé que l'Hydro-Québec et l'Hydro-Ontario se joindront pour défrayer, à parts égales, le coût d'installation d'un kiosque à l'Expo '67. Le coût de construction sera d'environ \$1,500,000. Les travaux débiteront incessamment.

Canada

Six nouveaux représentants du ministère fédéral du tourisme ont visité, la semaine dernière les bureaux de la Compagnie de l'Exposition universelle, Place Ville Marie. Ces nouveaux représentants quitteront le Canada bientôt pour effectuer de la propagande à l'étranger particulièrement en vue de l'Exposition universelle de 1967. Le Canada compte maintenant quelque 65 représentants du ministère du tourisme à l'étranger.

La Tour

Le projet de construction de la Tour Paris-Montréal, à l'Expo 67 n'a pas été complètement abandonné, soutiennent les milieux bien renseignés sur l'Expo. Le projet est toujours d'un grand intérêt pour l'administration parisienne et rencontre de plus en plus de faveur dans les cercles de l'Expo. Il semble évident que des modifications seront faites aux devis, dans le but d'abaisser le coût de construction de la Tour. Les demandes d'offres ont été faites au départ sans le bénéfice de cahiers de charges et il ne faut pas s'étonner de la prudence des constructeurs qui ont préféré soumettre des coûts assez élevés.

Alphonse Raymond Limitée a dû agrandir sa conserverie

La société Alphonse Raymond Limitée a procédé, récemment, à l'inauguration d'une nouvelle aile à sa conserverie de Longueuil. La conserverie qu'exploite la maison Raymond à Longueuil depuis trente-sept ans a été entièrement rénovée et agrandie et la machinerie a été remplacée du tout au tout. La nouvelle aile de la conserverie est constituée par un bâtiment dont les murs d'acier sont recouverts d'une peinture blanche préalablement cuite au four.

Cette aile ajoute à la conserverie existante une vaste structure de cent cinquante pieds par cent. Haute de deux étages, elle se soude à la structure originale en bois; elle est sise au milieu d'un terrain planté d'arbres.

La nouvelle aile servira principalement à traiter les fèves, mais on a prévu tous les arrangements nécessaires pour que soit possible la mise en conserve d'autres légumes tels que les carottes, les betteraves, les patates, les produits marinés, la macédoine et le reste.

Grâce à une mécanisation accrue, les installations de la société Alphonse Raymond fournissent un rendement accéléré et uniforme, et garde aux produits leurs qualités originelles. La conserverie de Longueuil s'approvisionne auprès de cinq cents cultivateurs environ, dont les terres se trouvent dans la région. La société Raymond rejoint un an à l'avance les cultivateurs qui peuvent lui fournir les fruits et les légumes dont elle prévoit avoir besoin.

L'exploitation de l'usine nécessite la présence d'une main-d'œuvre considérable, avec ou sans spécialité, de la mi-juillet à la mi-décembre. Fondée en 1905 sur l'île de Montréal, la société Alphonse Raymond Limitée a vu le jour sous la présidence de M. Jean Raymond, le père du président actuel. Ce n'est qu'en 1927 que la société a emménagé à Longueuil où elle a connu tous les progrès qui lui donnent son ampleur actuelle.

Le développement de la société a révélé que près de vingt-cinq pour cent de la production de la conserverie étaient dirigés vers divers pays d'Europe. Il a ajouté que le caractère saisonnier de l'exploitation nécessite un fort volume de production sur une courte période.

NOMINATION A LA BANQUE DU CANADA



A.W. NOBLE

OTTAWA, M. Louis Rasminsky, Gouverneur de la Banque du Canada, a annoncé la nomination de M. A. W. Noble au poste de représentant adjoint à Toronto du Département des Valeurs de la Banque.

M. Noble est né en Saskatchewan; en 1949, il obtint de l'Université de Toronto un baccalauréat en arts portant spécialisation en sciences politiques et économiques. L'année suivante, il obtint sa maîtrise en arts puis entra au Département des Recherches de la Banque. En 1954, il permuta au Département des Valeurs et, en 1963, fut nommé à un poste de Préposé aux valeurs.

A la même occasion, le prési-

la protection de l'être humain.

Les exposants d'Interkama organiseront des cours d'instrumentation afin de montrer le fonctionnement des machineries nouvelles. Ce qui est très intéressant et très utile, on expliquera de quelle façon utiliser et entretenir d'instruments connus, mais modifiés et améliorés.

Cinq cent cinquante firmes de quinze pays présenteront toute la gamme de leurs produits dans les salles de l'exposition. Du simple mètre électrique jusqu'aux dispositifs les plus complexes pour le mesurage de quantités électriques neutres.

Evidemment, la science de l'électronique sera illustrée par des exemples abondants qui démontreront le rôle indispensable qu'elle joue dans les établissements industriels.

Tous les documents relatifs au congrès et à l'exposition Interkama seront publiés en trois langues: l'allemand, l'anglais et le français.

Interkama '65 exposera les possibilités de l'automation

C'est à Dusseldorf que se tiendront du treize au dix-neuf octobre prochains l'exposition et le congrès internationaux pour l'instrumentation et l'automation. Il s'agira de la troisième manifestation de ce genre, qui porte le nom d'Interkama. Le congrès, la foire commerciale et les cours d'instrumentation mettront en lumière les dernières trouvailles de la technologie dans le domaine du mesurage et des contrôles automatisés; ces découvertes seront évidemment illustrées dans leurs applications pratiques.

Au cours du congrès, on fera

connaître les dernières réalisations en fait d'automation. Des experts y discuteront des possibilités de l'automation dans l'industrie manufacturière, l'industrie hydro-électrique et dans toutes les industries qui fonctionnent grâce à des procédés mécaniques. On n'omettra pas de toucher la science du mesurage; on entendra, par exemple, les communications des spécialistes sur les nouvelles techniques de mesure par vibration, sur les questions d'inscription de données, sur les problèmes d'emmagasinement ainsi que sur les possibilités instrumentales pour

Des accords pour accroître la production de textile

L'industrie textile au Canada, industrie centenaire, fait vivre plus de 200,000 familles. Elle subit la concurrence d'autres pays: les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, Hong-Kong, Taiwan, la Chine continentale, l'Inde, le Pakistan, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et quelques autres au-delà du Rideau de fer.

L'an dernier, le Japon a expédié au Canada \$44,700,000 de vêtements et de textiles et se propose de faire davantage cette année.

M. Paul Martin, ministre des affaires extérieures du Canada, a signalé qu'aucun autre pays industrialisé ne traite aussi libéralement les importations du Japon que le Canada.

Il y a quelques années, une entente internationale sur le textile de coton apportait un certain ordre dans le commerce international, pendant quatre ans. Il faudrait un accord semblable pour

les autres fibres, comme l'a réclamé le directeur administratif de l'Association canadienne des manufacturiers de vêtements et textiles. Notre industrie peut-elle prévoir de l'expansion, maintenir l'emploi et même l'accroître, sans un tel accord?

Les statistiques démontrent qu'au cours du premier trimestre de 1965, les exportations totales japonaises vers le Canada, en ce qui a trait aux vêtements et aux textiles, étaient de 35 p.c. supérieures à celles de la même période de l'an dernier, -- année-record.

Les producteurs canadiens doivent affronter la concurrence de produits d'un coût de revient inférieur aux coûts canadiens, plus élevés parce que le Canada est l'un des cinq pays qui paient le mieux ses travailleurs.

L'industrie textile apporte le gagne-pain de milliers de familles québécoises.

Une nette régression de la balance des comptes

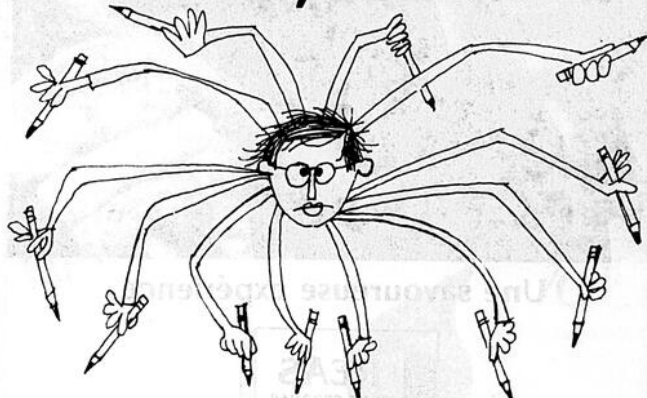
Le commerce intérieur au Canada marque le pas. Les ventes au détail ont plafonné au cours des trois premiers mois de 1962 et les ventes des magasins à succursales multiples, pendant cette période, ne s'élevaient que de 2,6 p.c. Depuis le début de l'année, les mises en chantier de logement tendent également à ralentir (moins 12,2 p.c. pour janvier et février).

En raison de la fin des importantes ventes de blé à l'U.R.S.S., les exportations sont beaucoup moins vigoureuses, comme pré-

vu. Au premier trimestre, elles ne représentent qu'une amélioration de 3,7 p.c. sur l'année dernière. Comme les importations, en revanche, progressent rapidement, l'évolution du commerce extérieur suscite quelque inquiétude. En mars, les importations augmentent de 26,9 p.c. et leur avance, sur l'an passé, est de 11,6 p.c. durant les trois premiers mois. Il en résulte que l'excédent de la balance commerciale, qui était de \$129 millions au 31 mars 1964, est tombé à rien cette année, soit à \$4,7 millions.

EMPLOYÉ

pouvant écrire 42,000 lignes à l'heure!



L'ordinateur d'Administration & Finance Inc. écrit bien 42,000 lignes à l'heure, et calcule en même temps. Vous pouvez le louer pour les travaux de votre choix. Voici quelques exemples réels:

85,000 transactions comptabilisées par semaine pour une laiterie, et rapport dans les 48 h.

• Les 12,000 articles différents d'un magasin de meubles inventoriés à la semaine, avec commande automatique de ceux qui s'épuisent — service très compliqué à obtenir auparavant.

• 800 chèques de paie calculés, rédigés et adressés par semaine pour un entrepreneur. La main-d'œuvre est répartie entre les 3,700 postes du prix de revient d'un grand édifice, et le tout dans les 18 h.

Les applications sont illimitées: analyse des ventes, relevé des comptes en retard, états des commissions, analyses d'études du marché, rapports statistiques, etc.

Les machines modernes et les spécialistes d'A & F Inc. peuvent vous faire réaliser d'importantes économies. Soumettez donc votre cas, quelle que soit l'importance de votre affaire. A & F l'étudiera et vous fera une proposition.

ADMINISTRATION & FINANCE INC.

455 ouest, rue Craig, suite 209 Montréal — 866-5537
Jean-Marc Chaput, gérant

NOMINATION A LA BANQUE DU CANADA



G.K. BOUEY

M. Louis Rasminsky, Gouverneur de la Banque du Canada, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. G.K. Bouey au poste de Conseiller.

M. Bouey a fait ses études primaires et secondaires à Trossachs en Saskatchewan; en 1936, il entra à la Banque Royale du Canada. Il servit dans l'A.R.C. pendant quatre ans et demi, puis fréquenta l'Université Queen's où il se spécialisa en sciences économiques et en mathématiques. Après avoir obtenu son diplôme en 1948, il entra à la Banque du Canada et fut nommé Chef adjoint du Département des Recherches en 1953, Sous-chef en 1956 et Chef en 1962.

A cause de la popularité grandissante du camping

Le matériel de camping représente un vaste marché pour le Québec

Le camping dans notre province connaît une popularité grandissante. Même s'il est difficile de donner un chiffre exact de la consommation de matériel de camping dans la province de Québec, faute de statistiques dans ce domaine, elle se situerait dans le voisinage de \$25 millions de ventes au détail pour 1965.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce de la province rapporte dans une étude récente que le Québec semble offrir des occasions de fabrication pour le matériel de camping. Même si le Québec accuse un léger retard dans ce domaine sur l'Ontario, il n'en demeure pas moins que la popularité du camping grandit à un rythme rapide.

Le Québec, a été lent à se préoccuper de la question mais comble son retard rapidement puisqu'en 1964 on comptait dans la province 11,000 emplacements pour roulottes ou tentes. Les emplacements devraient augmenter fortement dans les années qui viennent. En effet, le gouvernement provincial songe à ouvrir de nouveaux parcs et l'entreprise privée agrandit et améliore chaque année un certain nombre d'emplacements. D'ailleurs, ces emplacements privés ont fait l'objet d'un arrêté en conseil concernant les règlements relatifs aux campings.

Consommation

En 1964, dans la province de Québec, elle s'établit à environ 30,000 familles. En Ontario, ce chiffre est beaucoup plus considérable et il doit s'approcher sensiblement de 200,000 familles.

Les provinces de l'Ouest comptent environ 50,000 familles qui s'adonnent à la vie au grand air. Quant aux provinces maritimes, même si elles sont très bien organisées pour recevoir des campeurs, très peu de résidents de ces provinces semblent s'en prévaloir.

On atteint ainsi une population de 280,000 familles de campeurs pour le Canada. D'après ce chiffre, on peut évaluer les ventes au détail de matériel de camping à environ \$17,000,000 pour le Canada en 1964, ce qui signifie une valeur de production estimée à \$8,500,000, en utilisant une marge bénéficiaire de 100%.

Au Québec, les achats de matériel de camping au détail pour 1964, sont évalués à environ \$2,000,000 soit l'équivalent d'une production de \$1,000,000 environ, au coût de l'usine.

La consommation estimée que nous avons établie pour 1964 augmente à un taux d'environ 15% annuellement, taux qui se maintiendra encore plusieurs années puisque ce genre de loisir est très récent au Canada et sa vogue va en s'amplifiant.

En Ontario, le nombre des campeurs par rapport à la population est d'environ 12%, ce qui est loin de la saturation puisque ces loisirs sont l'apanage des citadins et que l'urbanisation de cette province, même déjà élevée, augmente encore.

Au Québec, le pourcentage des campeurs par rapport à la population est inférieure à 3% soit une moyenne d'une famille urbaine sur 25. En supposant que le taux d'augmentation du nombre de campeurs au Québec suive la courbe nationale, c'est-à-dire un taux annuel de 15%, cette province comptera près de 70,000 familles de campeurs en 1970. L'expérience de l'Ontario de 1957 à 1964, nous incite à croire que ce taux annuel de 15%, sera largement dépassé et qu'en 1970, il y aura environ 100,000 familles s'adonnant au camping dans le Québec, soit un taux annuel d'augmentation de 22%. Notons que cette augmentation annuelle de 22% sera possible à condition que le Gouvernement de la province et autres organismes privés développent rapidement un nombre additionnel de terrains de camping. Les ventes au détail d'équipement de camping atteindraient alors \$6 millions au Québec pour 1970.

A l'échelle canadienne la valeur des ventes au détail pour l'équipement de camping en 1970 devrait atteindre environ \$40 millions pour satisfaire une clientèle de près de 600,000 familles.

Production

Parmi les divers articles qui font l'objet de cette étude, on trouve tant au niveau québécois qu'au niveau canadien des statistiques portant sur les tentes de camping pour les années 1961 et 1962 et les sacs de couchage pour les années 1960, 1961 et 1962.

De 1960 à 1962, la valeur des expéditions canadiennes de sacs de couchage a augmenté de près de 23% alors qu'en quantité, cette augmentation est de 32%.

De 1961 à 1962, la valeur des expéditions canadiennes de tentes de camping a augmenté de 1.8%, passant de \$3,168,833 à \$3,227,048. Cette faible augmentation n'est pas très significative parce que la période d'un an n'est pas suffisamment longue pour nous permettre d'en tirer des conclusions rigoureuses. Il

demeure toutefois que le nombre des utilisateurs de tentes de camping a évolué à un rythme plus accéléré que cette augmentation, puisque les spécialistes en camping l'établissent à environ 15% annuellement. Il doit donc exister d'autres sources d'alimentation de ce marché.

Au niveau québécois, la valeur des expéditions par les fabricants de tentes de camping est passée de \$570,000 en 1961 à \$711,000 en 1962, soit une augmentation de 24.7% alors que le nombre d'unités augmenta de 24%.

Les expéditions de sacs de couchage par les fabricants du Québec ont, pour leur part, augmenté de 5.8% en valeur et de 4.8% en volume pour les années 1961 à 1962. Encore là, cette série statistique n'est pas assez longue pour que l'on puisse conclure d'une façon rigoureuse.

Pour ce qui est des autres articles qui entrent nécessairement dans le cadre d'une étude sur l'équipement de camping, nous ne possédons aucune statistique précise sur la valeur des expéditions des fabricants canadiens. Après enquête auprès des marchands d'équipement de camping, on peut établir que la consommation d'équipements de camping, autres que les tentes, devrait s'élever à un montant à peu près égal à celui des tentes, ce qui donnerait comme résultat un chiffre de ventes d'environ \$3,200,000 aux coûts du manufacturier.

Il est permis de croire que les manufacturiers canadiens ont produit pour une valeur d'environ \$2,000,000 de matériel de camping autre que les tentes et les sacs de couchage en 1962. Si l'on ajoute cette valeur à celle des expéditions de tentes et de sacs de couchage, l'industrie canadienne de matériel de camping aurait produit approximativement une valeur de \$8 millions en 1962. En 1964, la valeur de la production canadienne pourrait se situer aux environs de \$9 millions si l'on tient compte de l'augmentation moyenne des dernières années, abstraction faite des variations dans les prix.

On a réussi à dénombrer 123 manufacturiers canadiens d'équipement de camping répartis dans les dix provinces. L'Ontario vient au premier rang quant au nombre d'établissements avec 61 et le Québec suit avec 36. Les manufacturiers de batteries de cuisine ne sont pas compris dans ces chiffres parce qu'il a été impossible de dénombrer ceux qui fabriquent ce matériel. Les manufacturiers de tentes sont les plus nombreux. On en compte 59 dont 26 en Ontario, 18 au Québec et 15 dans les autres provinces.

Importations

Quant aux tentes, la France demeure le pays exportateur le plus important. Depuis janvier 1964, le B.F.S. fournit des données sur les importations canadiennes de tentes, de voiles et de bâches. Dans cette catégorie, le Canada, au cours de la période janvier - octobre 1964, a importé pour une valeur de \$285,618 de France sur un total de \$508,361 pour tout le groupe. On estime que les tentes comptent pour plus de 90% dans le total des importations en provenance de France. Au cours de 1964, le Canada aurait donc importé de France pour environ \$250,000 dollars de tentes de tous genres et ce, au coût du manufacturier. Nous avons estimé la production canadienne d'équipement de camping à 19 millions pour 1964. La consommation canadienne

estimée au coût de l'usine représente environ \$11 millions. Les importations atteindraient alors \$2 millions, chiffre qui semble logique d'après les renseignements connus. De ce montant, environ le tiers nous est connu en détail.

Les exportations

Les exportations de matériel de camping, fabriqué au Canada, vers les autres pays ne sont pas considérables. Les statistiques du Bureau Fédéral de la Statistique n'en mentionnent point.

Toutefois, les possibilités d'exportation vers les Etats-Unis semblent excellentes, surtout, en ce qui a trait aux tentes et à certains accessoires. Ces ventes seront possibles si les produits fabriqués possèdent des caractéristiques qui les rendent particulièrement pratiques pour le camping.

Ici, on peut faire l'hypothèse suivante: si les Etats-Unis fabriquaient du matériel de camping aussi bien adapté que la matériel européen, on en trouverait beaucoup plus dans les magasins spécialisés; c'est le contraire qui existe et on est en droit de penser que ce fait provient de l'absence de tels produits chez les fabricants américains. En effet, la proximité du marché américain et la pénétration au Canada de la publicité provenant de ce pays font que les acheteurs canadiens sont plus enclins à acheter des Etats-Unis des produits qui sont fabriqués par plusieurs pays et vendus au même prix.

Une partie du matériel de camping fabriqué au Canada et correspondant aux normes européennes pourrait donc être vendue sur le marché américain pour les mêmes raisons qui font que ce genre de matériel est vendu au Canada présentement.

Facteurs de localisation et de fabrication

Les matières premières, la main-d'oeuvre et le marché ne sont pas des facteurs déterminants dans la localisation d'un atelier de fabrication d'équipement de camping. En effet, les matières premières qui sont surtout la toile soit de fibre végétale ou de fibre synthétique, l'aluminium et les plastiques sont peu dispendieux à transporter. De plus, une telle entreprise requiert peu d'employés très spécialisés et peut utiliser une proportion assez grande de main-d'oeuvre féminine. Enfin, les produits finis peuvent être transportés à des distances considérables sans que leur coût en soit tellement modifié et ce, surtout à cause de la nature des produits qui sont relativement légers et peu encombrants.

La structure des coûts dans la fabrication des tentes se rapproche de celle de la fabrication des articles en toile et cette dernière est telle que la matière première compte pour environ 55% de la valeur des expéditions; la main-d'oeuvre pour sa part (main-d'oeuvre féminine égalant en nombre la main-d'oeuvre masculine) représente environ 25%, et ce tant au Canada qu'aux Etats-Unis. C'est donc dire que tout fabricant éventuel devra tenter d'obtenir la matière première aux prix les plus avantageux.

Conclusions

Les manufacturiers canadiens de matériel de camping ne fournissent qu'environ 80% de la consommation canadienne. Le reste provient de l'importation.

Cependant, le matériel importé très souvent répond à des spécifications que l'on trouve difficilement au Canada. Ce matériel pourrait être fabriqué avec avantage au Canada et le prix de vente pourrait facilement concurrencer celui du matériel importé et ce, à cause des coûts de transport et des droits d'entrée.

(suite à la page 11)



Une savoureuse expérience



Le nouveau cigare Reas Candella est à la fois doux et savoureux. Il est enrobé d'une feuille de tabac "Candella" qui lui confère une agréable douceur. Les fins havanes qui le composent lui assurent une saveur incomparable. Offrez-vous cet excellent cigare qui allie superbement la douceur à la saveur.

BELVEDERES 22¢* PETIT CORONAS 22¢* CORONAS GRANDES 39¢*
*Prix suggérés, toutes taxes comprises

REAS CANDELLA — un signe de goût
Produit de GENERAL CIGAR COMPANY, LIMITED
réputée pour ses fins cigares

Avant les audiences publiques, les forces en présence établissent leurs positions

La politique forestière de la province, sujet déjà fort controversé, le serait davantage à mesure qu'approche le début d'audiences publiques sur l'orientation nouvelle que doit prendre l'exploitation de la forêt au Québec.

Les sociétés en place entendent sauvegarder des intérêts acquis et semblent d'ores et déjà s'opposer à toute attribution de limites à d'au-

tres entrepreneurs forestiers, si elles ont été concédées déjà. Cette conclusion ressort du discours que prononçait M. G. M. Hobart, président de Consolidated Paper, à l'inauguration des travaux d'une nouvelle papeterie, à Miller Bay, Portage-du-Fort, comté des Pontiac, le trois juillet.

M. Hobart s'adressait au premier ministre Lesage qui prenait

place sur la même tribune, en donnant l'avis suivant: "C'est à nos yeux inconcevable que le gouvernement prive une usine de ses limites pour les octroyer à d'autres, comme certains le préconisent. Ce serait trahir la parole donnée d'une façon directe ou mitigée et une atteinte à la réputation du Québec comme endroit où l'on peut investir en sécurité." M. Hobart a laissé entendre que déjà des producteurs de papier ont pris ombrage de ces propos et tendances et sont allés établir ailleurs leurs usines.

Consolidated Paper possède cinq usines au Québec: à Grand-Mère, Shawinigan, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Port-Alfred. M. Hobart a mentionné que la transformation de chaque corde de bois de pulpe par Consolidated permet de distribuer, en grande partie dans la province de Québec \$133 en salaires, taxes et autres frais de production.

L'usine, dont la production débutera en 1967, entraîne un investissement de \$80,000,000. Comme l'expliquait M. Hobart, il a fallu procéder par de multiples transactions à l'acquisition d'un marché.

Un accord était d'abord établi avec la Compagnie de papier Rolland et Consolidated prenait le contrôle de Doeskin Products Inc., un producteur américain bien connu de papier pour des usages sanitaires.

M. Hobart a insisté sur la concurrence de plus en plus vive sur les marchés mondiaux du papier-journal et du papier Kraft qui sera la production principale de la nouvelle usine de Portage-du-Fort.

L'usine de pâte Kraft, elle-même coûtera \$50,000,000. Le premier ministre Lesage a profité de l'occasion pour souligner qu'une usine de carton ondulé sera construite à Matane au coût de \$12,000,000. Des entreprises papetières s'établissent également à New Richmond, en Gaspésie et à Qué-

villon, en Abitibi. La compagnie Eddy vient d'investir \$15,000,000 à de nouveaux aménagements à Hull.

La décentralisation

M. Lesage a insisté sur la décentralisation industrielle que ces exemples démontrent. Il a annoncé qu'un pont interprovincial sera jeté sur la rivière Outaouais entre Portage-du-Fort et Chénoua. Les gouvernements d'Ottawa, du Québec et de l'Ontario vont contribuer à sa construction.

Source d'emploi

La nouvelle usine commencera à produire vers le milieu de 1967 500 tonnes de pâte cellulosique par jour. Au cours de 20 prochains mois, 450 travailleurs s'emploieront à la construction de l'usine et retireront quelque \$8,000,000 soit 16 p.c. du coût de la construction.

Quelque 300 employés trouveront de l'emploi continu à l'usine et leur revenu dépassera les \$2,000,000. La coupe du bois nécessitera la présence en forêt de 350 à 400 personnes, dont le revenu atteindra \$3,000,000 par année.

Depuis cinq ans, Consolidated Paper a investi au-delà de \$50,000,000 dans l'agrandissement et l'amélioration de ses usines.

Cette société cherche ainsi à accroître le rendement face à la concurrence mondiale.

M. Lesage a noté que 96 p.c. des actions de Consolidated appartiennent à des Canadiens et que 57 p.c. des actionnaires ont leur domicile au Québec.

Le premier ministre a de nouveau affirmé que le Québec s'efforcera désormais toujours davantage de transformer chez lui des matières premières que l'on destinait surtout à l'exportation autrefois.

L'entente entre Papier Rolland et Consolidated Paper Corp., prévoit l'acquisition par Consolidated de 400,000 actions de classe "A" émises à même le trésor en quatre versements mensuels, les huit mars, huit avril, sept mai et huit juin 1965, au prix de \$14,66 l'action. De leur côté, les administrateurs de Papier Rolland ont investi un montant équivalent dans les actions de Consolidated, soit 125,000 actions au prix moyen de \$46,91 l'action. Le taux de dividende demeurant probablement le même, Papier Rolland aura ainsi une entrée nette de fonds de \$142,500 par année.

Consolidated n'a pas pour autant acquis le contrôle de Papier Rolland, mais l'intérêt substantiel que cette société y détient lui a permis de faire élire au Conseil d'administration MM. Georges M. Hobart et F.W. Bradshaw tous deux de Montréal.

(suite de la page 10)

L'entreprise ou les entreprises qui produiront ainsi des substituts à l'importation auront grand avantage à se fixer dans le Québec. La main-d'œuvre y est abondante et le marché du Québec va connaître un développement accéléré pendant les prochaines années. Les marchés de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre sont faciles d'accès.

De plus, le ou les fabricants qui s'installeront au Québec pourront le faire dans des régions "désignées" bénéficiant ainsi d'allègements fiscaux substantiels. Cela est d'autant plus facile qu'une telle industrie n'est pas tellement influencée par les coûts de transport, et il ne semble pas que la proximité d'un gros marché soit une condition essentielle à la rentabilité d'une telle entreprise.

En l'absence d'une implantation industrielle nouvelle, il est loisible aux fabricants existant présentement de diversifier leur production et de satisfaire ainsi une demande qui est à l'heure actuelle largement comblée par des produits en provenance de l'étranger.



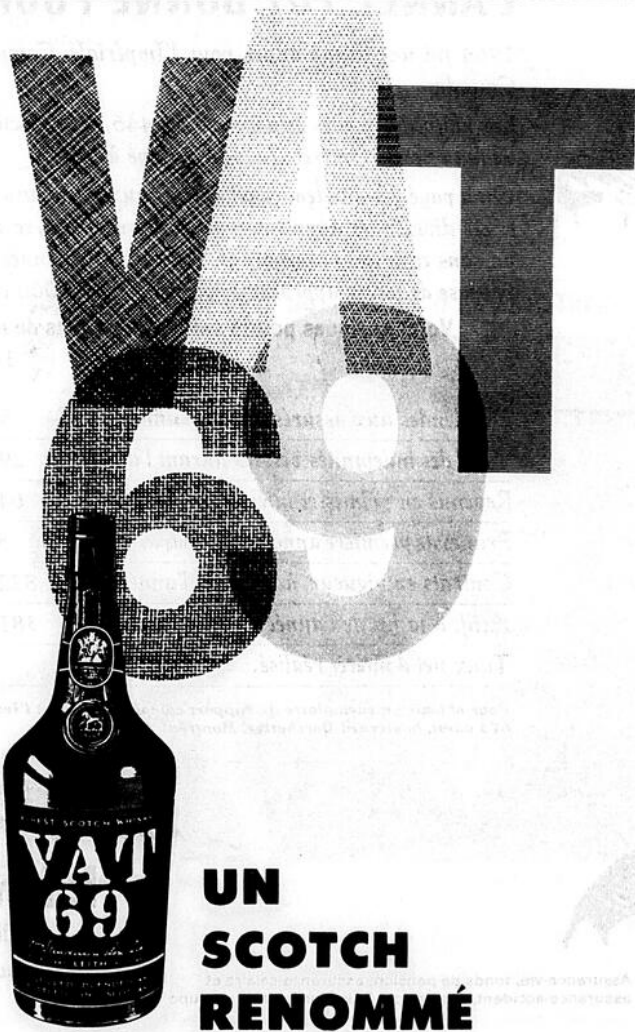
M. G. M. Hobart, président de Consolidated Paper Corporation a marqué son opposition au changement de propriétaires de limites forestières, en présence du premier ministre Lesage.

Le réseau gazier s'allonge au sud

La Corporation de gaz naturel du Québec alimentera l'usine de montage des automobiles Peugeot et Renault qui s'est récemment installée près de la ville de Saint-Bruno. En effet, la Société de montage automobile (Soma) et la Corporation ont ratifié un contrat en vertu duquel l'usine de montage sera approvisionnée de gaz naturel. A toute fin pratique, cette entente signifie que la Corporation s'engage à prolonger jusqu'à la ville Saint-Bruno son réseau gazier de la rive sud.

Les premières automobiles Renault et Peugeot sortiront de l'usine de montage dès octobre prochain. Déjà, la construction du bâtiment est terminée; il ne reste plus qu'à y installer l'appareillage. Le président de la Corporation du gaz naturel, M. Glenn Maddock, a souligné, en annonçant la nouvelle du contrat en compagnie du président de la SGF, M. Gérard Fillion, que l'implantation d'usines analogues à celles de Soma entraîne l'apparition ou le progrès de nouvelles zones domiciliaires et de nouveaux complexes commerciaux.

La canalisation maîtresse du nouvel embranchement qu'il faudra ajouter au réseau gazier de la rive sud aura huit pouces de diamètre et une longueur de six milles. Cette canalisation suivra la route numéro neuf, de l'intersection du boulevard Taschereau jusqu'à Saint-Lambert.



IMPORTÉ D'ÉCOSSE EN BOUTEILLES

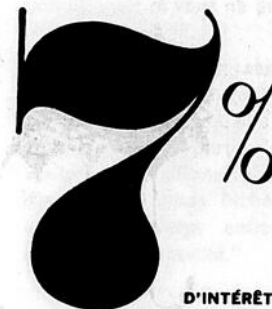


SÉCURITÉ

en plus d'un intérêt plus élevé

SUR DES BILLETS FIDUCIAIRES GARANTIS

MAINTENANT



D'INTÉRÊT

POUR FONDS PLACÉS À 365 JOURS

ENTIÈREMENT GARANTIS

• Les fonds investis le 10 de chaque mois rapportent de l'intérêt à partir du 1er du mois.

De l'avis des avocats-conseils, ces billets garantis seront des investissements pour lesquels la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques (Canada), stipule que toute compagnie enregistrée en vertu de la Partie III de la dite Loi, peut investir ses fonds sans recourir aux clauses de l'alinéa (4) de la section 63 de la dite Loi.

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED
1255, rue Université, Montréal, Tél. 866-6672

Veuillez m'envoyer la brochure explicative

GRATIS

NOM:
RUE:
VILLE: PROV: TÉLÉPHONE:





L'ANNÉE FUT BONNE POUR L'IMPÉRIALE

1964 fut une bonne année pour l'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie du Canada.

Les nouvelles ventes totalisèrent \$5,446,288. L'actif a grossi de \$26,736,785. Le taux net de l'intérêt réalisé a grimpé à 5.77%.

On a payé des dividendes plus élevés aux détenteurs de polices avec participation et ces dividendes augmenteront encore en 1965, ce qui reflète une situation qui va sans cesse en s'améliorant. Au cours de l'année qui vient, la Compagnie se propose de payer approximativement \$6,000,000 en dividendes aux assurés.

Voici quelques points saillants extraits de notre rapport annuel:

	1964	1963 (en comparaison)
Dividendes aux assurés durant l'année.....\$	5,427,394	\$ 5,034,368
Total des indemnités versées durant l'année..	29,585,457	28,229,838
Revenus en primes et intérêts durant l'année	64,024,012	58,607,601
Primes de première année (primes uniques exclues)	5,446,288	4,864,827
Contrats en vigueur, à la fin de l'année.....	1,822,124,246	1,638,650,180
Actif, à la fin de l'année	381,692,438	354,955,653
Taux net d'intérêt réalisé.....	5.77%	5.60%

Pour obtenir un exemplaire du rapport complet, écrivez à l'Impériale, 625 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Canada.



L'IMPÉRIALE
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
vous protège pour la vie

Assurance-vie, fonds de pension, assurance-salaire et assurance-accident, assurances individuelles et en groupe

9508F

Statistiques

Les dividendes versés par les sociétés canadiennes ont atteint \$654,247,982, pour les sept premiers mois de l'année 1965. Ce chiffre représente un nouveau record. En effet, en 1963, pour la même période, le total des dividendes versés atteignait \$549,739,504 et en 1964 \$597,739,504. La firme de courtage J.R. Timmins révèle que le total du mois de juillet est passé de \$105,641,319 en 1964 à \$98,122,409 en 1965.

Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que \$29,500,000 en valeurs canadiennes détenues par les étrangers ont été rapatriés au Canada au cours du mois d'avril. La sixième sortie mensuelle de capitaux en avril, est la deuxième en importance effectuée au cours du semestre. En avril les achats de valeurs détenues par des étrangers se chiffraient à \$79,900,000 tandis que les ventes effectuées aux étrangers représentaient \$50,300,000.

Le bureau de la statistique du ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec révèle dans son dernier rapport sur l'état des cultures que le temps sec et chaud accompagné de forts vents et de nuits froides a provoqué une sécheresse générale. Ces conditions retardent toute la végétation et affectent les prairies, les pâturages, de même que la production laitière qui est actuellement à la baisse. La fenaison est à 70 pour cent faite dans le district de Montréal et commence ailleurs. Le rendement en foin est de 25 à 50 pour cent inférieur à la normale. Pour éviter une baisse trop forte de la production laitière, les cultivateurs sont obligés de faire pacager les regains de prairies et ces superficies en avoine ou de servir aux vaches laitières du foin sec et des suppléments. L'ensilage des herbes fourragères est en cours dans le centre et l'est de la province et ils varient de faibles à bons. Les céréales souffrent aussi de la sécheresse et poussent lentement. Le bétail est en assez bonne santé. Dans le comté de St-Hyacinthe la récolte de pois verts débute et le rendement est faible. La cueillette des fraises tire à sa fin dans la région de Montréal et elle est en cours dans les autres districts; les rendements en sont faibles et les prix sont élevés.

American Motors Canada a annoncé que le mois de juin s'est révélé le plus gros mois dans l'histoire de la Société. En effet, 3,764 voitures furent livrées aux canadiens, comparativement à 3,601 voitures durant la même période l'an dernier. Plus de 4,187 voitures et camionnettes ont été vendues en juin.

Le volume élevé des ventes en juin a permis à Ford-Canada d'établir les records suivants: - le plus grand nombre de voitures et camions vendus durant un mois de juin quelconque. Les ventes globales ont atteint 21,409, en augmentation de 19.6 pour cent sur le record antérieur, établi en juin, 1963. Les ventes du mois dernier étaient également en avance de 29.9 pour cent sur celles de juin 1964; - le plus grand nombre de voitures et camions vendus durant un premier semestre quelconque. Au total, 105,776 unités ont été vendues durant les premiers six mois de 1965, en augmentation de 6.5 pour cent sur le sommet antérieur, atteint en 1964; - le plus grand nombre de voitures et camions vendus durant un second trimestre. S'établissant à 64,055, les ventes de voitures et camions du dernier trimestre ont dépassé de 12.8 pour cent le sommet de 56,806 établi en 1964; - le plus grand nombre de voitures nord-américaines vendues durant un mois de juin, dans toute l'histoire de la compagnie. S'établissant à 17,875 unités, les ventes du mois dernier ont dépassé de 21.2 pour cent le sommet de 14,746 atteint en 1963, et de 30.9 pour cent le total du même mois de l'an passé; - le plus grand nombre de voitures nord-américaines vendues durant un premier semestre. S'établissant à 87,929 unités, les ventes des six premiers mois de l'année ont dépassé de 8.5 pour cent le sommet de 81,012 atteint en 1964; - le plus grand nombre de voitures nord-américaines vendues durant un second trimestre. S'établissant à 53,408 unités, les ventes des derniers trois mois ont dépassé de 13.8 pour cent le sommet antérieur de 46,914; - le plus grand nombre de camions vendus durant un mois de juin. Les ventes de camions ont dépassé de 4.1 pour cent le sommet de 3,273 établi en 1953, soit il y a douze ans. Les ventes de camions du mois dernier, qui ont atteint 3,406 unités, ont également dépassé de 28.3 pour cent celles du même mois de 1964.

Nouveau conseil à l'Association des acheteurs d'assurance

L'Association des acheteurs d'assurance de Montréal, qui groupe 54 corporations membres, a élu lors de son assemblée annuelle un nouveau comité d'administration. M. O.R. Macklem, de Bristol-Aero Industries, a été élu à la présidence de l'organisme. Les vice-présidents sont MM. P. A. Boissonnault, de Canadian Schenley et R.E. Keiller, de Canadian Industries Limited.

M. J.S. Knox, de Canadian International Paper, devient le secrétaire, M. H.B. Matheson, de Du Pont Canada, le trésorier, M. W. A. Norman, de R.C.A. Victor, le vérificateur, et M. A.J. West, de la compagnie Dominion Textile, le représentant national.

L'Association des acheteurs d'assurance de Montréal gère plus de \$30 millions en primes d'assurance.

Au barrage de Mactaquac

Des bennes en aluminium pour les camions tout terrain

Par suite du contrat de \$34,000,000 accordé à Dufresne Engineering de Montréal pour la construction du barrage hydroélectrique de Mactaquac sur la rivière St-Jean au Nouveau-Brunswick, cet entrepreneur a placé la plus importante commande de bennes à pierres en aluminium

pour camions tout terrain donnée jusqu'ici au Canada. Le transport de la pierre au chantier de Mactaquac, près de Frédéricton, sera donc entièrement effectué par 19 camions à benne d'aluminium.

Toute cette équipe de bennes d'aluminium est actuellement employée vingt-quatre heures par



Ces camions, qui servent à la construction du barrage de Mactaquac sur la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, sont munis de bennes légères fabriquées par la Société Atlas Hoist de Montréal. Les bennes sont formées d'aluminium Alcan 74S, nouvel et solide alliage dont la légèreté permet d'augmenter la charge utile de vingt pour cent.

La société Canadian Technical Tape agrandit son installation

La société Canadian Technical Tape agrandit de 20,000 pieds carrés la surface qu'occupe son usine à Ville Saint-Laurent. Elle a également obtenu un bail de location à long terme d'une superficie de 30,000 pieds carrés dans un immeuble situé à proximité.

Le président de la société, M. Léonard Cohen, a déclaré que l'agrandissement de l'usine entraînera des dépenses de \$375,000 et qu'il permettra à l'usine de fabriquer une gamme plus complète de produits.

La compagnie fabrique 70 différentes sortes de rubans adhésifs de quelque 2,000 tailles et couleurs, un vaste éventail de produits en polyphane, des colles, glues et autres adhésifs.

Une nouvelle machinerie sera installée dans l'espace loué en vue de la production, de l'impression de sacs pour l'expédition ainsi que de la transformation de fertilisants.

Une nouvelle usine, également en construction en Irlande du Nord, a été originalement agencée pour servir les clients de la compagnie au Royaume-Uni et en Europe. Actuellement, la compagnie "Canadian Technical Tape Ltd", exporte dans 20 pays.

L'usine irlandaise de 40,000 pieds de superficie ouvrira ses portes au début d'octobre. Elle fonctionnera sous la responsabilité de la compagnie "Technical Products (Ulster) Limited", une subsidiaire affiliée en 1964.

jour, à l'enlèvement de la pierre du canal de dérivation et sera plus tard affectée au transport de 3,475,700 verges cubes de pierre pour l'enrochement du barrage, qui mesurera 1,700 pieds de longueur sur 180 pieds de hauteur. Une fois terminé, en 1968, le barrage de Mactaquac permettra de produire 600,000 kilowatts et de doubler ainsi la capacité des installations hydroélectriques du Nouveau-Brunswick, qui fait un effort considérable pour attirer de nouvelles industries. Le travail est exécuté par Mactaquac Constructors, un consortium comprenant les firmes Robert McAlpine Limited et Taylor Woodrow of Canada Limited, ainsi que la compagnie Dufresne, détentrice du contrat général.

L'utilisation de bennes en aluminium pour des travaux hors route connaît depuis quelques années un essor significatif, mais on croit que c'est la première fois que tous les camions d'un chantier de ce genre sont dotés de ce type de bennes. Les bennes ont été fabriquées plus tôt cette année aux usines de Montréal de Atlas Hoist et Body Inc.

Les bennes en aluminium de la compagnie Dufresne sont d'un modèle de base établi par Alcan et comprenant 14 bennes de 24 verges cubes montées sur des camions Mack de 30 tonnes et cinq bennes de 13 verges cubes montées sur des camions Mack de 15 tonnes. Assemblées par soudage, elles sont fabriquées de tôle et de profilés Alcan 74S, un nouvel alliage d'aluminium très robuste et d'une grande résistance à l'abrasion.

La légèreté des bennes en aluminium permet d'augmenter la charge utile d'environ 20 pour 100, de sorte que 19 camions effectueront un travail qui aurait nécessité 22 camions équipés de bennes classiques en acier.

Faits sur le Factoring

ARGENT DISPONIBLE OU FONDS NON LIQUIDES?

"Vous savez naturellement que vos comptes à recevoir représentent des disponibilités que vous investissez temporairement dans les affaires de vos clients. Ce faisant, vous les immobilisez et vous ne pouvez plus en disposer..."

"C'est alors que les services de notre société peuvent vous aider. Les sommes qu'elle vous versera en contrepartie de vos ventes vous permettront de disposer de fonds immédiats pour gérer votre entreprise avec plus de facilité."

Extrait de: "Le Factoring: élément de progrès pour les entreprises dynamiques."

Le factoring peut-il vous aider? N'hésitez pas à nous demander notre brochure détaillée.



**AFFILIATED-BUSINESS
FACTORS CORPORATION**
(Société de Financement
Commercial et Industriel)

1199, rue Bleury, Montréal 875-5100
à Toronto:
460 ouest, rue Richmond 368-4336

NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE BELL



DR H. LOCKE ROBERTSON



LUCIEN-G. ROLLAND



WALLACE C. MACPHERSON

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada annonce l'élection du Dr H. Locke Robertson, de Lucien-G. Rolland et de Wallace C. Macpherson, tous de Montréal, au conseil d'administration. Le Dr Robertson est principal et vice-chancelier de l'université McGill, et membre du Conseil national de recherches du Canada et du comité directeur de l'Asso-

ciation nationale des universités et collèges du Canada. M. Rolland est président et directeur général de la Compagnie de Papier Rolland, Limitée; il est aussi administrateur d'un certain nombre d'autres compagnies canadiennes et de sociétés financières. Au service de la compagnie Bell depuis 1929, M. Macpherson est un de ses vice-présidents.

L'enseignement planifié et les institutions classiques

L'un des problèmes scrutés par le ministre de l'Éducation a trait à l'avenir des collèges classiques qui, selon le rapport Parent, devraient normalement être intégrés aux structures des réformes régionales de l'enseignement et greffés aux options du cours secondaire. M. Paul Gérin-Lajoie n'en-

tend pas précipiter l'action. Car les instituts indépendants posent des problèmes d'ordre financier assez inquiétants et l'on attend avec anxiété la prochaine tranche du rapport Parent sur le financement de l'enseignement à tous les niveaux pour obtenir des solu-

tions pratiques. Déjà, à Mont Laurier, le séminaire diocésain est passé à la direction de la régionale scolaire, parfaitement intégrée au système général de l'enseignement. Le ministre Gérin-Lajoie formule le vœu que tous les instituts indépendants adhèrent volontairement aux cadres déjà en place et s'intègrent ainsi dans le réseau régional de l'enseignement planifié.

Trans-Canada lance une émission de \$16 millions

La Corporation des Valeurs Trans-Canada a lancé une émission de \$16,000,000 de débentures garanties à 6 1/2 pour cent.

Les débentures garanties, 6 1/2 à fonds d'amortissement, seront rachetables par anticipation, sur préavis d'au moins trente jours, au gré de la Compagnie, pour des fins autres que le fonds d'amortissement, en totalité en tout temps, ou en partie de temps à autre, par tirage, à leur valeur nominale plus une prime de 6 1/2% de la dite valeur nominale si le rachat est effectué le ou avant le 1er juin 1966, cette prime diminuant de 1/2% de ladite valeur nominale pour toute période de douze mois ou partie d'icelle écoulée après le 1er juin 1966 jusqu'au 1er juin 1978 inclusivement; par la suite, les débentures seront rachetables par anticipation sans prime.

Pour les fins du fonds d'amortissement, les débentures seront rachetables en partie, par tirage, à leur valeur nominale, plus une prime de deux pour cent si elles sont rachetées pour fins avant le 1er juin 1975; par la suite, à leur valeur nominale plus une prime de un pour cent si elles sont ra-

chetées le ou avant le 1er juin 1978 et par la suite jusqu'à échéance à leur valeur nominale; dans chaque cas, l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Les débentures seront garanties par la nantissement et transport au fiduciaire de 50,100 actions d'une valeur au pair de \$10 chacune (50.1% du capital-actions émis) de l'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie, de 251,000 actions au pair de \$1 chacune (50.2% du capital-actions émis) de la Prévoyance Compagnie d'Assurance et de 28,400 actions d'une valeur au pair de \$5 chacune (18.7% du capital-actions émis) de l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie. La Compagnie s'engagera à maintenir en nantissement, tant et aussi longtemps qu'une libération de telles actions n'aura pas eu lieu, tel que ci-après prévu, les pourcentages ci-haut du capital-actions émis de l'Impériale et de la Prévoyance.

La Compagnie s'engagera à payer au fiduciaire, à titre de fonds d'amortissement pour les débentures, une somme suffisante pour racheter, le 1er juin de chacune des années 1966 à 1970 inclusivement, un montant en capital de \$200,000 et une somme suffisante pour racheter, le 1er juin de chacune des années 1971 à 1979 inclusivement, un montant en capital de \$300,000. Pour satisfaire en tout à ses obligations contractées pour les fins du fonds d'amortissement, la Compagnie aura le droit de remettre au fiduciaire au lieu d'argent comptant des débentures de la présente émission.

Une exception de moins à la loi de l'impôt

Désormais, les institutions religieuses ainsi que les corporations qui leur appartiennent, et qui opèrent des entreprises à caractère commercial et concurrentiel sont assujetties aux impôts prévus par la loi de l'impôt sur les corporations.

En ce qui concerne leurs opérations commerciales, les institutions religieuses à caractère commercial et concurrentiel devront adopter un système comptable adéquat et distinct qui permettra de rencontrer les exigences du fisc. Sur la proposition du ministre du revenu, il a été ordonné que toute corporation constituée principalement pour des fins de religion, de charité ou d'éducation qui exploite accessoirement une entreprise à caractère commercial n'ait pas à verser les taxes imposées par la loi de l'impôt sur les corporations pour toutes les périodes antérieures au premier janvier 1965.

En termes explicites, cela signifie que les institutions religieuses de la catégorie sus-mentionnée sont tenues de respecter la loi de l'impôt sur les corporations à compter du premier janvier 1965. Le ministère du Revenu ne tient pas à revenir sur le passé et n'applique pas la rétroactivité de la loi plus loin que le premier janvier dernier.

Les bourses d'études

Autre sujet fortement discuté au parlement sur le secteur de l'éducation: les bourses d'études. Cette année, le ministère de l'éducation avancera aux étudiants un montant de \$20 millions en bourses d'études. Toutefois, une révision complète du régime actuel au bureau de l'auditeur de la province laisse à réfléchir sérieusement. Il appert que 50 p.c. des étudiants de concert avec leurs parents, ont produit de fausses déclarations en remplissant leur demande de bourse l'an passé. A compter de septembre prochain, conséquemment, le ministre, M. Paul Gérin-Lajoie, prévient la gent scolaire

et les parents que les renseignements obtenus seront comparés avec les renseignements disponibles au service de l'impôt, afin de corriger cette situation incroyable. L'enquête a porté sur 2,710 noms puisés au hasard parmi les fiches de 46,000 boursiers du Québec, avec le résultat qu'il en coûta environ \$2 millions de trop au trésor public, l'an passé, au chapitre des bourses d'études. Les résultats invitent maintenant le gouvernement à ne plus accorder, au niveau universitaire, que des bourses remboursables en entier, une fois les études terminées, et provoqueront un retard d'un mois sur les bourses à venir en septembre prochain, en raison de la nécessité de tout vérifier.

Deux nominations à l'Office de récupération forestière

Le ministre des Terres et Forêts, Lucien Cliche, vient d'annoncer la nomination par le Conseil exécutif de monsieur Jean-Marie Pleau, ing. f., au poste de président de l'Office de récupération forestière des bassins des rivières Manicouagan et des Outardes. Monsieur Pleau était jusqu'à ce jour directeur de l'Ecole forestière de Duchesnay. Le ministre a également annoncé la nomination de monsieur Albert Côté, ing. f., au poste d'administrateur du même Office. Avant sa nomination, monsieur Côté faisait partie du Comité d'études économiques et de planification forestière, du ministère des Terres et Forêts.

Monsieur Jean-Marie Pleau succède à monsieur Roland Deschamps, ing. f., sous-ministre adjoint au ministère des Terres et Forêts, qui occupait la présidence par intérim depuis le départ de monsieur Léo MacLaren, ing. p., qui avait dû démissionner, l'an

passé, pour raison de santé. Quant à monsieur Albert Côté, il succède à monsieur Charles Gosselin, démissionnaire en février dernier.

Monsieur Pleau est bachelier en arts, ingénieur forestier et arpenteur-géomètre de l'université Laval. Il possède une vaste expérience de la gestion forestière, tant dans le domaine de la pratique privée que de l'administration gouvernementale. Monsieur Pleau a successivement occupé divers postes dans des bureaux d'arpenteurs-géomètres, à l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Co. Ltd., chez Dansereau & Fils Limitée et au Service des études économiques du ministère de la Colonisation.

Monsieur Pleau est entré au bureau de l'Economie forestière, du ministère des Terres et Forêts, en 1942. Il a été professeur à l'Ecole forestière de Duchesnay pendant 17 ans et il en est devenu le directeur en 1953.

Dividendes annoncés

Algonquin Steel	.45	Sept. 30/65	Sept. 3/65	Fraser Companies	.30	July 26/65	June 30/65
Aluminum 4 1/2 Pr	.25	Sept. 1/65	Aug. 6/65	General Bakeries	.06	July 31/65	July 15/65
Aluminum 4 1/2 Pr	.50	Aug. 31/65	Aug. 6/65	Gen. Steel Works Pr	\$1.25	Aug. 2/65	July 1/65
Anglo-Can. P. & P.	28.125¢	Aug. 1/65	July 8/65	Goodyear Tire Pr	.15	July 30/65	July 1/65
Anglo-Can. T. & A. Pr	.56	Aug. 2/65	July 9/65	Gr. Winnipeg Gas	.17	Sept. 30/65	Sept. 1/65
" " \$2.90 Pr	.73	Aug. 2/65	July 9/65	Gunnar Mining	.20	Oct. 1/65	Sept. 16/65
" " \$2.55 Pr	.66	Aug. 2/65	July 9/65	Holt, Renfrew	.18	Aug. 2/65	Sept. 28/65
Argus Corp. Ltd.	.104	Sept. 1/65	July 30/65	Hov. Smith Pfd.	.50	Aug. 2/65	July 2/65
Argus 'C' Partic.	.104	Sept. 1/65	July 30/65	Hudson Bay M'g.	.75	Sept. 13/65	Aug. 12/65
Argus \$2.50 Pfd.	.62	Aug. 1/65	July 15/65				
Argus \$2.50 Pfd.	.65	Aug. 1/65	July 15/65	Int. Business Mac.	\$1.50	Sept. 10/65	Aug. 6/65
Argus \$2.70 'B' Pr	.67	Aug. 1/65	July 15/65	Int. Utilities, Corp.	.25	Sept. 1/65	Aug. 16/65
Atlantic Sugar	.25	Oct. 1/65	Sept. 10/65				
Atlantic Sugar 'A'	.30	Oct. 1/65	Sept. 10/65	Laur. Fin. \$1.25 Pr.	.31	Sept. 1/65	Aug. 9/65
Atlantic Sugar Pfd	\$1.25	Sept. 15/65	Aug. 18/65	Laur. Fin. 6 1/2 Pr.	.34	July 31/65	July 9/65
				Loblaw Co. Ltd. 'A'	.07	Sept. 1/65	Aug. 4/65
Bank Nova Scotia	.65	Aug. 2/65	June 30/65	" " 'B'	.07	Sept. 1/65	Aug. 4/65
Banque Provinciale	.35	Aug. 2/65	July 15/65	" " \$2.40 Pr	.60	Sept. 1/65	Aug. 4/65
Bathurst P. & P.	.124	Aug. 2/65	July 9/65				
Bathurst P. & P. 'A'	.62	Aug. 2/65	July 9/65	Maclean-Hunter	.17	July 29/65	July 9/65
Bathurst 5 1/2 Pfd.	.20	Sept. 1/65	Aug. 6/65	Moore Corp.	.33	Oct. 1/65	Aug. 27/65
Bralorne Pioneer	.10	July 26/65	July 2/65	Morse Corp. R. 'A'	.17	Sept. 1/65	Aug. 20/65
B.C. Forest Prod.	.25	Aug. 1/65	July 9/65	Morse Corp. R. 'B'	.15	Sept. 1/65	Aug. 20/65
B.C. Tel. 6 1/2 Pfd.	\$1.50	Aug. 1/65	July 16/65	MPG Investment	32.5¢	July 31/65	July 16/65
B.C. Tel. 4 1/2 Pfd.	\$1.09	Aug. 1/65	July 16/65	Musens Ltd.	.30 + 60	Aug. 2/65	July 16/65
Brit. Plaster Board	7.8¢	Aug. 5/65	July 10/65				
Bruck Mills 'A'	.30	Sept. 15/65	Aug. 13/65	Nat. Drug Pfd.	.15	Sept. 1/65	Aug. 11/65
				Noranda Mines	.40	Sept. 15/65	Aug. 13/65
C.A.E. Industries	.074	July 31/65	July 19/65	N'th West. Util. Pr	\$1.00	Aug. 2/65	July 16/65
Can. Packers Cl. A	\$1.20	Oct. 1/65	Sept. 3/65				
" " " "	\$1.20	April 1/66	Mar. 4/66	Ogilvie Flour Pfd.	.43	Sept. 1/65	Aug. 6/65
Can. Packers Cl. B	\$1.20	Oct. 1/65	Sept. 3/65	Ont. Steel Prod.	.20	Aug. 13/65	July 15/65
" " " "	\$1.20	April 1/66	Mar. 4/66	" " " "	.12	Aug. 13/65	July 15/65
Cdn. Bronze Pr	\$1.25	Aug. 1/65	July 10/65	Oshawa Whole. 'A'	.08	Sept. 15/65	Sept. 1/65
Cdn. Canners 'A'	.183¢	Oct. 1/65	Sept. 1/65	" " " "	.08	Dec. 15/65	Dec. 1/65
Cdn. Foundation	.05	July 20/65	June 30/65				
Cdn. Found. 'A' Pr	.30	July 20/65	June 30/65	Penns. Ltd. Pfd.	.14	Aug. 3/65	July 2/65
Cdn. Imp. Comm.	.55	Aug. 2/65	June 30/65	Price Bros.	.50	Aug. 1/65	July 2/65
Cdn. Industries	.15	July 30/65	June 30/65				
Cdn. Pacific Raily	\$1.25	Aug. 2/65	June 25/65	Reed Paper Group	.12	July 30/65	June 21/65
Cdn. P. & P. Pfd.	.324	July 31/65	July 16/65	Reitman's (Canada)	.10 + .074	Aug. 2/65	July 15/65
Cdn. W. Nat. Gas 4 1/2	.20	Sept. 1/65	Aug. 13/65	Reitman's (Can.) A	.10 + .074	Aug. 2/65	July 15/65
Cn. W. Nat. Gas 5 1/2	.28	Sept. 1/65	Aug. 13/65	Rolland Paper 'A'	.074	Sept. 1/65	Aug. 9/65
Coghlin, B. J.	.10	July 30/65	June 16/65	Rolland Paper 'B'	.002	Sept. 1/65	Aug. 9/65
Cons. Textile Mills	.124	July 26/65	July 15/65	Rolland Paper Pfd.	\$1.00	Sept. 1/65	Aug. 31/65
Coronation Credit	.06	July 31/65	July 16/65	Ronalds-Federated	.124	Sept. 10/65	Sept. 1/65
Crown, Ltd., R. L.	.15	Sept. 30/65	Sept. 3/65	Royal Bank	.65	Sept. 1/65	July 31/65
Crown Cork & Seal	.75	Aug. 16/65	July 15/65	Russell & Sons, 'A'	.20	Sept. 15/65	Aug. 25/65
Denison Mines	.50	Oct. 15/65	Oct. 1/65	St. Law. Cement 'A'	.20	July 31/65	July 15/65
Dom. Bridge Co.	.20	Aug. 10/65	July 16/65	St. Law. Corp.	.25	Aug. 2/65	July 2/65
Dom. Dairies Pfd.	.44	Oct. 11/65	Sept. 24/65	St. Law. Corp. 5 1/2	\$1.25	July 24/65	June 25/65
" " " "	.43	Jan. 10/66	Dec. 24/65	Shell Can. Ltd. 'A'	.20	Dec. 15/65	Nov. 15/65
Dom. F. & S. Pr	.80	Aug. 1/65	July 8/65	Sherwin-Williams	.45	Aug. 2/65	July 9/65
Dom. Steel & Coal	.10	Aug. 3/65	July 9/65	Steel Co. of Can.	.20	Aug. 2/65	July 9/65
" " " "	.10	Nov. 2/65	Oct. 12/65	Steinberg's 5 1/2 Pr	\$1.32	Aug. 16/65	July 26/65
Dom. Stores Ltd.	.18	Sept. 15/65	Aug. 17/65				
Domtar Ltd.	.224	Aug. 2/65	July 2/65	Tenneco Can. Ltd.	.40	Aug. 31/65	July 31/65
" " " "	.224	Nov. 1/65	Oct. 1/65	Tor-Dom. Bank	.50	Aug. 2/65	June 30/65
Domtar Ltd. Pfd.	.25	Oct. 1/65	Sept. 1/65	Trans-Can. Pipe	.25	July 30/65	June 30/65
Dupont of Canada	.25	July 30/65	July 2/65	Turner & Newall	.31	Aug. 14/65	July 9/65
Dupuis Freres 'A'	.14	Aug. 14/65	July 31/65				
				Union Carbide	.15	Sept. 1/65	Aug. 10/65
Enamel & Heat. 'A'	.124	July 31/65	June 30/65	United Steel Cos.	.65	July 22/65	June 22/65
Falconbridge Nick	.75	Aug. 31/65	Aug. 6/65	Zeller's Limited	.124	Aug. 2/65	July 2/65
First Nat. Bank	.40	Aug. 1/65	July 5/65	Zeller's 4 1/2 Pfd.	.56	Aug. 2/65	July 2/65

Etes vous à la recherche

- D'un local commercial?
- D'un local industriel?
- D'un espace à bureau?
- D'une place d'affaires?

48 heures
suffiront pour le trouver en consultant GRATUITEMENT aujourd'hui même

Le Bulletin **I.C.I.**
3300 est. Beranger Montréal
Tel: 725-7700



LA RENAISSANCE INC.
JOAILLERS - JEWELLERS
ROBERT BOURGOUIN
J.C., B.G.

Investissez dans l'achat d'un diamant d'héritage.
Achetez vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens
Remontage de bijoux - Evaluation sur place.

1255 UNIVERSITE, suite 926
861-1393

 **FORANO** 
LIMITÉE

Dessinateurs - Fondateurs - Mécaniciens
Fabricants de Machines de Qualité depuis 1873

PAUL M. FORAND L.P. HEBERT
Président et Gérant Général Gérant Général des Ventes

BUREAU-CHEF ET ATELIERS. PLESSISVILLE, QUE

Besoin de capitaux pour l'acquisition d'une entreprise?

LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

RoyNat

Ne laissez pas le manque de capitaux arrêter votre progrès, alors que vous pourriez acquérir une entreprise... ou encore acheter des terrains si nécessaire, des bâtisses ou de l'outillage. RoyNat consent des prêts de \$25,000 à \$1,000,000 et plus pour projets d'expansion, pour refinancer des dettes ou renflouer le fonds de roulement. Les termes sont flexibles. Pour assistance dans tout projet industriel ou commercial, communiquez avec:

RoyNat Ltée, HALIFAX, MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, REGINA, CALGARY ou VANCOUVER

ou par l'entremise de toute succursale de:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
CANADA TRUST MONTREAL TRUST COMPANY
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Versatile Manufacturing

L'histoire de Versatile Manufacturing tient presque de la légende. Cette société fabricante de machinerie de ferme légère fut fondée en 1953 à Winnipeg par deux hommes d'affaires locaux. Depuis 1957, les ventes ont augmenté de 805% et les profits de 3005%. Cette expansion a été accomplie sans accroître le capital action. De plus au 31 décembre 1964, la société n'avait pas de dette à long terme ou d'emprunts

de banque. La part des actionnaires s'élève à plus de \$3.5 millions alors que le capital souscrit et payé n'est que de \$192,486. Versatile se spécialise dans la fabrication de machines de ferme peu coûteuses. La société produit des pulvérisateurs, des chargeurs à grains, des lieuses et enfin de petites machines à plusieurs emplois. La revue "Grain Grower" d'avril 1964, destinée aux cultiva-

teurs de l'ouest commente ainsi les combines de Versatile récemment introduites sur le marché: "Les combines se vendent aux environs de \$4,000. - \$4,500. Leur capacité est supérieure à celle de nombreuses machines concurrentes et comparant leur coût d'achat à leur efficacité, il est clair que le coût d'opération de ces machines est de beaucoup inférieur aux autres combines." Les machines faisant concurrence à la combine Versatile se vendent \$7,000.

Les usines de la société situées en banlieue de Winnipeg sont au cœur du marché nord-américain. L'usine principale de Fort Garry a été construite en 1964 au coût de \$1.5 million. Versatile a présentement 743 agences et six

Tableau no 1: Résultats financiers

	1964	1963	1962	1961	1960	1957
Ventes (000)	\$9,199	\$8,885	\$2,109	\$1,941	\$1,019	
Profit net (000)	\$1,238	\$1,410	\$223	\$166	\$43	
Impôt (000)	\$1,302	\$859	\$63	\$100	\$30	
Profit par action	\$1.35	\$1.53	\$0.25	\$0.18	\$0.04	
Dividende	nil	nil	nil	nil	nil	
Nombre d'action en cours	920,000	920,000	920,000	920,000	920,000	

* Année fiscale se terminant: le 31 août en 1964
le 31 mars en 1962
la période 1962-1963 va du 31 mars 1962 au 31 août 1963.

Tableau no. II

	1964	1962
Accroissement des ventes	350%	
Accroissement des profits	425%	
Marge de bénéfice brut	28.8%	26.8%
Marge de bénéfice net	13.5%	11.0%
Rendement sur la part des actionnaires	34.4%	25.8%

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du **Financial Times** COTE À MIDI 16 JUILLET 1965

INDUSTRIELS

Rapport			1964-65		Dividendes		RENDEMENT		SEMAINE EN COURS				
gains	%	1964-65	1964-65	1963-64	1963-64	1963-64	1963-64	1963-64	1963-64	1963-64	1963-64	1963-64	1963-64
121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121
4.7	11.7	14.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1
2.6	9.3	3.0	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
6.0	25.1	23.1	23.1	23.1	23.1	23.1	23.1	23.1	23.1	23.1	23.1	23.1	23.1
3.3	6.8	15.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1
6.3	24.3	40	39.1	39.1	39.1	39.1	39.1	39.1	39.1	39.1	39.1	39.1	39.1
5.9	109	105	104.1	104.1	104.1	104.1	104.1	104.1	104.1	104.1	104.1	104.1	104.1
13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1
4.3	15.1	22.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1
2.9	14.1	11.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1
12.1	8.1	6.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1
9.1	12.1	8	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
7.0	20	18	16.1	16.1	16.1	16.1	16.1	16.1	16.1	16.1	16.1	16.1	16.1
6.1	11.1	13.1	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
16.4	75	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1.50	70	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2.8	18.8	34.1	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
2.0	44.1	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
2.5	23.1	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
4.6	5.1	47.1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
4.2	9.5	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
5.0	50	44.1	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
4.9	54.1	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52
2.2	16.6	21.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1
2.1	16.9	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
5.0	104.1	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103
1.8	45.5	20	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
2.7	53.1	50.1	50.1	50.1	50.1	50.1	50.1	50.1	50.1	50.1	50.1	50.1	50.1
5.4	54.1	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52
3.8	22.8	30.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1
5.6	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1
4.2	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87
10.2	24	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
5.8	104	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103
2.1	105	104	104	104	104	104	104	104	104	104	104	104	104
27	4.70	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
27	1.95	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
7.9	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1
5.1	25.1	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
5.2	13.6	5.1	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40
4.5	10.7	29.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1
3.8	20.5	70.1	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
3.7	22.0	83	69.1	69.1	69.1	69.1	69.1	69.1	69.1	69.1	69.1	69.1	69.1
3.5	20.7	76	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70
2.1	21.8	58	31.1	31.1	31.1	31.1	31.1	31.1	31.1	31.1	31.1	31.1	31.1
6.5	6.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1
2.0	17.6	3.50	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10
4.3	6.5	58.1	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
4.0	11.9	21.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1
11.9	12.8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
7.3	11.1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
12.9	15	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1
4.1	13.2	48	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38
5.0	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1	20.1
5.0	28.1	28.1	28.1	28.1	28.1	28.1	28.1	28.1	28.1	28.1	28.1	28.1	28.1
7.9	7.3	14.1	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
5.4	7.3	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1
7.1	5.1	8	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1
3.7	21.9	14.1	57.1	57.1	57.1	57.1	57.1	57.1	57.1	57.1	57.1	57.1	57.1
2.9	15.3	14.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1
6.3	17	15.1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
4.6	16.7	4	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10
1.8	12.2	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1
3.1	52	51	51	51	51	51	51	51	51	51	51	51	51
6.7	13.6	6.1	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
11.3	24	14	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1	13.1
10.1	19.1	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
4.0	7.5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
7.5	83	75	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61
46	29	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
13.1	12.6	80.1	71	71	71	71	71	71	71	71	71	71	71
11.2	48	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
4.3	22.1	70	62	62	62	62	62	62	62	62	62	62	62
3.2	16.6	81.1	76	76	76	76	76	76	76	76	76	76	76
3.7	8.2	31.1	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
3.6	4.8	23.1	18.1	18.1	18.1	18.1	18.1	18.1	18.1	18.1	18.1	18.1	18.1
4.7	9.9	23.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1	17.1
5.0	40.1	40.1	40.1	40.1	40.1	40.1	40.1	40.1	40.1	40.1	40.1	40.1	40.1
5.0	20.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1	19.1
3.6	8.4	72	63.1	63.1	63.1	63.1	63.1	63.1	63.1	63.1	63.1	63.1	63.1
4.8	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1
4.8	96	89.1	89.1	89.1	89.1	89.1	89.1	89.1	89.1	89.1	89.1	89.1	89.1
4.8	101	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1
25.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1
5.4	108.1	94.1	94.1	94.1	94.1	94.1	94.1	94.1	94.1	94.1	94.1	94.1	94.1
5.6	108	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107
9.9	105	99	99	99	99	99	99	99	99	99	99	99	99
4.9	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
13	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
7.8	4.80	Brinco	Brinco	Brinco	Brinco	Brinco	Brinco	Brinco	Brinco	Brinco	Brinco	Brinco	Brinco
2.3	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1	22.1
4.5	7.2	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36
2.0	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6
5.2	8.8	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1
6.5	9.7	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1
6.3	27.6	33.1	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
5.3	56.7	8.1	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7

Moyennes de la semaine

Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Gold	B.M.	W.O.	Comp.	Volume
Lundi	155.8	147.8	121.5	125.4	151.0	929,000	161.34	163.71	75.57	98.08	151.63
Mardi	154.5	146.3	120.8	125.2	149.7	989,000	159.86	162.84	75.07	97.80	150.28
Mercredi	155.2	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Jeudi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Vendredi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Semaine	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Haut	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Bas	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23

Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Gold	B.M.	W.O.	Comp.	Volume
Lundi	155.8	147.8	121.5	125.4	151.0	929,000	161.34	163.71	75.57	98.08	151.63
Mardi	154.5	146.3	120.8	125.2	149.7	989,000	159.86	162.84	75.07	97.80	150.28
Mercredi	155.2	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Jeudi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Vendredi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Semaine	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Haut	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Bas	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23

Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Gold	B.M.	W.O.	Comp.	Volume
Lundi	155.8	147.8	121.5	125.4	151.0	929,000	161.34	163.71	75.57	98.08	151.63
Mardi	154.5	146.3	120.8	125.2	149.7	989,000	159.86	162.84	75.07	97.80	150.28
Mercredi	155.2	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Jeudi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Vendredi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Semaine	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Haut	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Bas	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23

Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Gold	B.M.	W.O.	Comp.	Volume
Lundi	155.8	147.8	121.5	125.4	151.0	929,000	161.34	163.71	75.57	98.08	151.63
Mardi	154.5	146.3	120.8	125.2	149.7	989,000	159.86	162.84	75.07	97.80	150.28
Mercredi	155.2	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Jeudi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Vendredi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Semaine	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Haut	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Bas	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23

Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Gold	B.M.	W.O.	Comp.	Volume
Lundi	155.8	147.8	121.5	125.4	151.0	929,000	161.34	163.71	75.57	98.08	151.63
Mardi	154.5	146.3	120.8	125.2	149.7	989,000	159.86	162.84	75.07	97.80	150.28
Mercredi	155.2	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Jeudi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Vendredi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Semaine	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Haut	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Bas	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23

Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Gold	B.M.	W.O.	Comp.	Volume
Lundi	155.8	147.8	121.5	125.4	151.0	929,000	161.34	163.71	75.57	98.08	151.63
Mardi	154.5	146.3	120.8	125.2	149.7	989,000	159.86	162.84	75.07	97.80	150.28
Mercredi	155.2	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Jeudi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Vendredi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Semaine	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Haut	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Bas	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23

Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Gold	B.M.	W.O.	Comp.	Volume
Lundi	155.8	147.8	121.5	125.4	151.0	929,000	161.34	163.71	75.57	98.08	151.63
Mardi	154.5	146.3	120.8	125.2	149.7	989,000	159.86	162.84	75.07	97.80	150.28
Mercredi	155.2	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Jeudi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Vendredi	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
Semaine	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Haut	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23
1965 Bas	154.5	145.6	121.3	124.6	149.6	818,000	159.89	162.28	74.27	97.39	150.23

12	2.15	1.85	Car-Cm	31/12	50	Dec	20																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
----	------	------	--------	-------	----	-----	----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les Affaires, 19 juillet 1965

Les fabricants de pneus, notamment, manifestent un intérêt croissant et montent des usines dans la région de Montréal. Citons Dominion Rubber Co., Ltd. qui procède rapidement à la préparation des plans de sa future usine

Ainsi, la venue de General Motors au Québec et dans peu de temps également le début de la

La production initiale de General Motors à Ste-Thérèse, 150 voitures par jour, doit débuter en septembre. Les lignes de montage seront mises en marche au début et en quelque six semaines, 800 nouveaux assembleurs seront initiés. Le personnel expérimenté est venu d'Oshawa et l'on affirme que la plupart de ces experts sont bilingues.

Les problèmes seront nombreux

Au cours du premier semestre, le Crédit Foncier Franco-Canadien a investi \$500,000 dans ces filiales; des transactions additionnelles complétées ou en voie de négociation, laissent entrevoir un investissement total de \$2,500,000 pour 1965.

Tél.: 288-2152-53-54

5.0	14.1	7	4.60	Secur Cap	.24	.24	Apr	1
4.5	15.7	19		Synthes Co	1.00	1.00	Nov	1
4.6	11.8	5%	4.00	Settle Fin	1.00	1.00	Dec	1
5.0	10.1	6.5	1	Settle Fin	1.00	1.00	Dec	1
5.4	14.8	8%	5%	Seikura A	.3215	.35	Dec	1
2.5	20.9	20	15%	Servants			65Jan	1
4.4	...	...	...	Shell A	1.01	1.10	Dec	1
4.9	10.7	47	37	Sherrill	1.40	1.80	Aug	29
5.0	...	150	14	Sherrill	1.00	1.00	Aug	29
2.6	22.2	187	14	Shopsave	.3215	.35	65Mar	1
2.1	15.8	5.25	3.00	Shop City	.05	.10	Nov	1
5.3	11.3	4.40	3.40	Shully's	.20	.20	65Jan	1
5.4	10.9	9	24%	Shully's	.20	.20	65Jan	1
6.0	...	20%	20	Shully's	.12	1.20	Dec	9
3.8	...	21%	9%	Silknet	.3815	.40	Dec	9
4.5	12.5	16	15	Silver A	.20	.20	Dec	28
4.2	13.2	16%	15%	Silver A	.70	.70	Mar	1
2.1	26.7	33%	17%	Simp-Sears	.48%	.56	65Jan	1
1.4	8.5	7%	5%	SKD Mfg	.10	.10	Sept	1
3.0	16.5	16%	10	Slater S	.25	.40	Oct	1
5.4	...	21%	20%	" B pld	.73	1.10	Oct	17
2.8	13.0	20	17%	" A wts	.50	.50	May	1
...	...	8%	7	Sobey's A	.50	.50	May	1
...	25.5	15	12	Soc Gen Sec			Oct9m	5
2.9	12.4	11	10	Soc Gen Sec			Dec	5
5.4	...	52	51	Soc Gen Sec			Dec	5
5.3	22.3	39%	33	Soc Gen Sec			Dec	5
4.7	...	74	42	Soc Gen Sec			Dec	5
5.4	14.2	4.95	4.1	Soc Gen Sec			Dec	5
3.4	9.0	25%	17	Soc Gen Sec			Dec	5
3.8	13.5	14%	12%	Soc Gen Sec			Dec	5
4.8	14.5	10%	10%	Soc Gen Sec			Dec	5
5.0	7.7	12	11	Soc Gen Sec			Dec	5
3.1	14.9	34%	26%	Soc Gen Sec			Dec	5
5.1	...	105	103	Soc Gen Sec			Dec	5
3.4	22.1	56%	50	Soc Gen Sec			Dec	5
3.8	9.8	13%	9%	Soc Gen Sec			Dec	5
2.5	11.7	4.10	3.00	Superback	.50	.50	Dec	1
1.1	34.2	7.0	4.00	Superback	.05	.05	Dec	1
5.0	...	103	99%	Swiss Int	5.00	5.00	Dec	58
...	...	2.7	2.65	Swiss Int			63Dec	5
3.7	18.2	29%	23%	Tamblyn	1.001	1.051	Dec	45
4.4	...	46	45	Tancord	2.00	2.00	Dec	45
3.2	14.4	60%	48	Tancord	1.60	1.60	Dec	45
4.0	12.5	10	8%	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
2.2	37.5	13%	10%	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
3.2	12.6	52%	47	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
...	...	7	6%	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
...	...	15	11	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
...	12.0	34	15	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
2.7	18.0	34	15	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
3.6	19.0	71%	59%	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
3.3	25.7	37%	3.70	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
5.9	11.2	16%	13%	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
5.1	11.2	10%	13	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
5.1	...	40%	39%	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
5.1	...	16%	16%	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
5.1	...	16%	16%	Tancord	1.00	1.00	Dec	45
2.4	7.6	10	2.40	Trans ir			Dec	1
3.0	19.2		1.75	Tr Cn Cp	.20	.251	65Feb	1
5.0	16.2	22%	19	Tr Cn Cp	1.00	1.00	Dec	1
5.0	13.6	11	8%	Tr Cn Cp	.38	.45	Dec	1
5.4	10.5	13%	10%	Turnbull	.60	.60	Aug	7
5.4	...	8.6	12	Turn City G	.10	1.10	Dec	7
6.5	...	10%	6%	Unit As	.45	.60	Dec	1
8.5	...	50%	47	Unit As	3.12%	3.12%	Dec	1
6.4	...	7%	7%	" B pld	3.12%	3.12%	Dec	1
5.4	...	52%	48%	" C pld	3.12%	3.12%	Dec	1
2.1	22.7	31%	26%	Union Carb	.60	.60	65Jan	1
5.2	23.9	5%	5%	Union Carb	.25	.25	Mar	20
5.1	...	57	52%	Union Carb	1.00	1.00	Mar	20
5.3	...	57	55%	Union Carb	1.00	1.00	Mar	20
5.1	...	30%	30	Un Crp A	1.50	1.50	Dec	33
3.1	32.1	14	10%	" B	.35	.391	Dec	33
5.0	...	32	29%	" C pld	1.50	1.50	Dec	33
4.9	...	4.70	65	Un Steel	.50	.50	63Dec	79
3.7	23.4	17%	14%	Un Twns El	.50	.60	gDec	79
8.2	7.2	1.45	4.90	Val Mar	.40	.40	gDec	79
...	...	1.45	4.90	Val Mar	.40	.40	gDec	79
...	26.7	2.00	1.00	Vander Ht			Aug	1
...	...	34	21	Venez Pw			June	4
...	19.3	4.60	2.60	Versaford			June	4
1.7	12.8	21	14%	Versaford	.15	.30	65Jan	1
6.2	9.6	14%	12	Vicau	.80	.80	Aug	1
3.3	24.6	17%	8%	Vic G Tr	.42	.48	Oct	1
3.6	46.7	3.40	2.50	Vic G Tr	.10	.10	63Dec	3.07
...	...	...	...	Wabasso			Dec	2
...	5.7	60	40	Wabasso			Dec	2
3.2	20.1	50	21	Wainwright			63Dec	20
3.2	20.1	41	35%	Walk Htr	1.20	1.20	Aug	1
5.2	11.9	12%	9%	Water Htr	.60	.60	63Dec	1.69
4.3	10.5	14%	11	Weldwood & N			Dec	1
5.9	15.7	8	6%	Well Fin	.36		Dec	1
...	...	4.50	50	West Coast			65Mar	1
1.0	15.9	16%	14	West Coast T	.15	.15	65Jan	28
1.0	30.9	18%	13%	Westair A	2.00	2.00	65Jan	28
4.9	...	29	28%	Westair A	1.40	1.40	Dec	33
6.4	25.0	19%	11%	West Pac	1.00	1.00	63Dec	2.2
11.3	...	2.70	.95	W Indies	.75	.75	63Sept	20
2.8	28.8	1.95	A	Weston A	.37%	.45	63Sept	20
2.2	27.5	17%	B	Weston A	.37%	.45	Dec	1
1.5	...	101	96%	" pld	4.50	4.50	Dec	77
...	...	10	104	" A wts	6.00	6.00	Dec	77
3.0	12.0	9%	8	White Pass	.25	.25	Dec	7
7.1	18.9	3.25	8	Wood A	.20	.20	65Jan	1
...	...	...	...	Wood A			Dec	7
5.3	...	105	102	WGH Pld	5.50	5.50	Dec	127
2.9	17.4	28%	23%	Woodward A	.70	.70	65Jan	1
2.9	...	7.4	2.25	Yor Unit			Dec	1
2.9	18.4	19%	13%	Zellers	.38%	.50	65Jan	9
2.0	11.5	4.25	2.25	Zellers	.22	.25	65Jan	9
2.0	...	11.5	4.25	Zellers	.22	.25	65Jan	9

	5.00	4.75	5.00	+20	28
	19	22	20	..	..
	4.25	4.50	4.50	..	..
	1.40	1.60	1.60	..	..
	6%	6%	6%	..	..
	11½	11¼	11¼	— ¼	18
	16¼	16	16½	..	17
	25	24½	25	+ ¼	20
	5.15	5.00	5.00	— 30	37
	38	37	37	..	1
	14½	14	14½	..	27
	4.75	4.70	4.70	— 5	24
	3.30	3.50	3.50	..	5
	7.20	6¾	7.20	..	5
	20	19	19	..	..
	9½	11½	11½	..	..
	15½	15¼	15½	+ ¼	6
	16¼	16¼	16¼	— ¼	20
	19	19	19	..	..
	27	26½	26½	+ ½	64
	7	6¾	6¾	..	13
Mar6m .45½	13½	13	13¾	— ½	37
	20¼	20¼	20¼	..	2
	20¼	20	20	— ¼	5
	8.00	7.75	7.95	—15	10
	18½	18½	18½	..	3
	50	65	65	..	..
June3m .08	7½	8	8	..	..
	12¼	13¼	13¼	..	..
	36	35	35½	+ ½	13
Mar3m .38	.49	.49	.49	..	100
	.07	.07	.07	..	..
	4.25	4.10	4.10	—30	5
Mar3m .93	22	21½	22	..	9
	13¼	13	13	— ¼	10
	18½	18¼	18¼	— ½	15
	13	12¾	13	+ 1	3
Mar3m .34	27½	27½	27½	..	515
6m .97	43¼	42	42¼	— ¾	75
	103	103	103	..	..
	6¼	6	6	— ¼	6
Aug3m 1.22	39¼	39	39	— 1	1
	3	3	3	..	11
	20	19½	20	— ¾	11
	3.50	3.50	3.50	..	..
	99	99	99	..	..
Jun6m .13	28¼	28¼	28¼	..	1
	43¾	43	43	..	..
	4.50	4.40	4.50	..	3
	3.00	2.50	3.00	+25	6
Mar3m 1.50	49½	48	48½	— 1½	9
	88	88	88	..	..
	87½	8¾	8¾	..	10
	11½	11½	11½	— ¾	9
	51½	52	52	..	1
bNov7m .38	6¼	6¼	6¼	..	..
	14½	17	17	..	..
	8½	8½	8½	— ½	8
	1.00	1.00	1.00	..	1
	1.60	1.60	1.60	..	1
	29¼	29¼	29¼	+ 1¼	1
	22	21½	21½	— ½	4
	60¾	59¼	60¾	+ ¾	45
	3.50	3.50	3.75	..	..
	56	56	56	..	132
	55	58	58	..	..
	13½	13½	13¾	— ½	132
	13½	13½	13½	— ¾	2
	90½	90½	90½	..	..
	39½	39½	39½	..	1
	16½	16½	16½	..	..
	2.90	2.80	2.90	..	11
	1.95	1.95	1.95	..	44
Mar3m .55	10¼	10¼	10¼	+ 1¼	2
	35	33½	35	..	129
Mar3m .33	20½	20	20½	+ ½	58
Mar3m .16	9	8½	9	..	58
Nov .21	4.60	4.50	4.50	—20	14
Feb6m .53	11	10¾	10¾	+ ¼	4
	8	..	9	..	..
	8	6¾	8	+ 1	27
	8¼	7¾	7¾	— ½	29
June 6.44	45	47	47	..	..
	27¼	27¼	27¼	— ¼	40
	27¼	27¼	27¼	+ ½	61
	52¼	52¼	52¼	..	..
	56¼	57	57	..	1
	29½	29½	29½	..	..
	12½	12½	12½	..	19
	30½	29½	29½	..	1
	29½	29½	29½	— 1	19
	79	79	79	..	10
	16½	16½	16½	..	..
	4.70	4.85	4.85	..	..
	35	35	35	..	..
	2.25	2.15	2.15	..	6
	.34	..	..	..	..
	.51	1.50	1.50	..	..
	3.80	3.70	3.70	—15	4
	19¼	18¾	18¾	+ 1¼	25
	13	13	13	..	..
	8½	10	10	..	..
	14½	14½	14½	+ ½	8
	14½	14½	14½	..	..
	2.80	2.80	2.80	..	2
	12	..	15	..	..
	.40	..	..	..	..
May9m .42	35	35	35	+ 10	5
	27½	26	26½	— ½	134
	11½	11½	11½	— ¼	4
	33	33	33	+ 4	150
	11½	11½	11½	..	..
	6¼	6¼	6¼	+ ½	13
	4.75	4.50	4.50	—40	31
	51½	5	5	..	38
	16½	15¼	16½	..	114
	15¼	15½	15½	— ¼	9
	29	29	29	..	1
	16½	15¼	16	..	12
	17¼	17	17	..	..
	2.40	2.25	2.25	—15	16
	3.65	3.50	3.60	—15	32
	20½	20½	20½	..	61
	20¼	20¼	20¼	— ¼	61
	97	99	99	..	59
	107	107	107	+ ½	1
	11¼	11	11¼	— ¼	16
	8½	8	8	— ¾	29
	2.75	2.80	2.90	..	..
	102	104	104	..	..
	24¼	23¾	23¾	— ¼	63
	5½	5½	5½	..	1
	1.25	1.35	1.35	..	..
	18	17¼	18	+ ½	31
	48	48	48	..	19
	3.50	3.48	3.45	..	19

Les Affaires, 19 juillet 1965

L'intérêt sur les prêts hypothécaires s'accroît, dans une faible mesure

L'intérêt sur les prêts hypothécaires affiche une nette tendance à la hausse dans tout le pays. Divers facteurs sont en cause, dont le principal est l'activité de la construction à cette époque de l'année.

Beaucoup de constructions nouvelles surgissent et il y a pression évidente sur le crédit hypothécaire bien que des fonds demeurent assez abondants.

Le taux d'intérêt a atteint 7 p.c.

par an, alors qu'il était de 6.75 p.c. Certains prêteurs exigent même 7.25 p.c., mais il s'agit d'une minorité et il y a lieu de croire que les pressions en diminuant, enrayeront la hausse du taux d'intérêt.

Parmi les facteurs qui expliquent cette hausse, notons la fermeté relative du marché des obligations. Les sociétés d'assurance, par exemple, apportent plus d'intérêt aux obligations qu'aux créances hypothécaires. La cote des obligations a fléchi, mais le rendement en est meilleur par rapport au coût.

Comme le mouvement de la

construction de grands immeubles à logements demeure encore très vif dans les régions métropolitaines, il n'est pas impossible que les constructeurs délaissent les sources ordinaires de crédit que sont les sociétés de fiducie et tentent davantage d'obtenir des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement, dont le taux d'intérêt demeure à 6.25 p.c. Déjà les fonds à la disposition de la SCHL sont rapidement accaparés.

Il y a généralement au mois d'août, révision du taux d'intérêt de la SCHL. Serait-il modifié à la hausse le mois prochain? S'il en était ainsi, personne ne pourrait vraiment s'en surprendre.

La disposition de sommes importantes en prêts hypothécaire n'a en rien diminué la qualité du crédit hypothécaire en général, a déclaré récemment M. Gardner

English, président de la Compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada. Il ne semble pas non plus, a dit M. English que le public s'endette au-delà de ses capacités.

Les versements moyens; capital, intérêt et taxes diverses ne représentent que 20.3% p.c. du revenu du créancier hypothécaire, alors que les prêts accordés par la L.N.H. prévoient un plafond de 27%. Les revenus des particuliers soutiennent l'offre de prêts hypothécaires plus importants, ce qui n'offre rien d'exceptionnel et ne fait que refléter l'amélioration générale des revenus.

M. English a déclaré qu'au cours de sa première année d'activité, qui s'est terminée au mois de juin, la Compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada a assuré environ \$80,000,000 de prêts hypothécaires.

L'Hydro-Québec accorde \$1 million en contrats

L'Hydro-Québec annonce l'adjudication de 13 contrats d'une valeur de près de \$1,300,000. La moitié de cette somme est consacrée à la Compagnie d'électricité Shawinigan, l'autre à quatre autres filiales.

Canadian General Electric Co. Ltd fournira 11 disjoncteurs à l'huile au prix de \$151,262 et 30 transformateurs de courant au coût de \$60,600 pour différents postes de transformation, tandis que Ferranti-Packard Electric Ltd de Montréal livrera quatre transformateurs de puissance au poste de Grand-Mère pour \$62,461.

Inspiration Ltd de Montréal a reçu deux contrats; l'un de \$53,269 pour l'installation de l'appareillage électrique et mécanique des postes terminus 1 et 2 de Québec, l'autre de \$47,347 pour des modifications à apporter au poste terminus de Sorel et aux lignes de transport à 115kV à la traverse du fleuve.

Associated Electrical Industries Canada Ltd s'est vu confier un contrat de \$33,166.98 pour deux tableaux duplex et un sous-tableau de protection et commande au poste terminus de Varennes. Dominion Bridge Co. Ltd de Montréal fournira des pylônes en acier galvanisé et à double tôle au coût de \$28,095 pour le poste terminus de Beauceville et Brown Boveri a accepté un contrat de \$27,955 relatif à la fourniture et la livraison d'appareillage à courants porteurs destiné à une ligne à 230 kV, reliant les postes de Varennes et de Boucherville.

Un contrat au montant global de \$48,129 comprenant des automobiles, des camions, des wagons, des châssis et des cabines a été partagé entre trois compagnies: Bégin Motors Ltd de Thetford-Mines pour \$40,618.81; Garage Ghibault Ltée de Rouyn pour \$2,052.05 et Lacombe Automobiles Ltée de Dorion pour \$5,459. Tous les contrats qui précèdent ont été adjugés au nom de la Compagnie d'électricité Shawinigan.

Quatre autres contrats ont été octroyés au nom d'autres filiales.

Un contrat de \$318,750 pour la fourniture d'huile diesel pour la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent a été accordé à Imperial Oil Ltd de Montréal; un autre, relatif à la fourniture et à la livraison de trois transformateurs triphasés pour les postes de Hull, Chelsea et St-Jérôme, au nom de la Compagnie d'électricité Gati-neau, est allé à Ferranti-Packard-Electric Ltd de Montréal et totalise \$310,306. Vachon Corpora-

tion Ltée de Montréal assurera, pour \$90,972, la reconstruction de la ligne de transport à 69 kV appartenant à la Compagnie Québec Power, et qui relie le poste Giffard au poste Beauport, tandis que Kiamika Construction Inc de Val-Barrette, se chargera du déblaiement d'emprises de lignes

Émission additionnelle

\$15,000,000

billets garantis 6% série B

RoyNat Ltée

Date d'émission: le 15 août 1965

Échéance: le 15 août 1980

Le capital, l'intérêt semestriel (15 février et 15 août) et la prime de rachat, s'il en est, seront payables en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada, au choix du détenteur, des banquiers de RoyNat Ltée. Ces billets garantis seront émis comme billets au porteur, munis de coupons, en coupures de \$1,000, immatriculation facultative quant au capital seulement, et comme billets entièrement nominatifs, en coupures de \$1,000 et de multiples autorisés de \$1,000. Les billets garantis auront droit aux bénéfices de la garantie décrite dans le prospectus et ne seront pas rachetables avant le 15 août 1974 dans le but d'être refinancés à un taux d'intérêt inférieur à 6% l'an.

Fiduciaires conjoints

Montreal Trust Company — The Canada Trust Company

Registraires

The Canada Trust Company — Montreal Trust Company — Trust Général du Canada

Nous offrons ces billets garantis 6% série B pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur émission et à leur livraison, ainsi que sous réserve de l'attestation de leur validité juridique par MM. Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard, Montréal, avocats de RoyNat Ltée., et par MM. Desjardins, Ducharme, Choquette, Desjardins & Cordeau, Montréal, et MM. Tory, Tory, DesLauriers & Binnington, Toronto, nos avocats.

Prix: 100 et l'intérêt couru

Nous recevrons les souscriptions aux billets garantis 6% série B en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis. Livraison des titres définitifs vers le 17 août 1965.

Prospectus sur demande

Wood, Gundy & Compagnie Limitée

Dominion Securities Corporation
Limited

Royal Securities Corporation
Limited

Nesbitt, Thomson et Compagnie
Limitée

Société de Placements
Ltée

Midland-Osler Securities
Limited

Collier, Norris & Quinlan
Limited

Cochran, Murray & Co.
Limited

Bélanger Inc.

Brault, Guy, Chaput & Cie

A. E. Ames & Co.
Limited

W. C. Pittfield & Company,
Limited

Geoffrion, Robert & Gélinas,
Inc.

Laguerre & DesRochers,
Limitée

James Richardson & Sons

Equitable Securities Canada
Limited

Bell, Gouinlock & Company,
Limited

Eastern Securities Company
Limited

La Maison Bienvenu Limitée

René T. Leclerc Incorporée

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien
Ltée

Greenshields Incorporated

Morgan, Ostiguy & Hudon
Ltée

McLeod, Young, Weir & Company
Limited

Mills, Spence & Co.
Limited

Gairdner & Company
Limited

Pemberton Securities
Limited

Casgrain & Compagnie
Limitée

Oldfield, Kirby & Gardner Securities Ltd.

405,545 inspections d'installations

Le Service d'inspections des installations électriques a procédé à l'inspection de 405,545 installations électriques au cours de l'exercice terminé le 31 mars dernier. Plus de \$228,000 permis ont été accordés pour des installations et 191 certificats d'approbation finale ont été délivrés.

Au 31 mars on comptait dans le Québec 17,443 licences d'électriciens en vigueur et 2,663 permis d'apprentis. Environ 12,484 plans ont été inscrits au registre du service au cours du dernier exercice financier.